



Projet éolien de LUCE

Sous-dossier n°6 « Documents spécifiques demandés au titre du Code de l'Urbanisme »

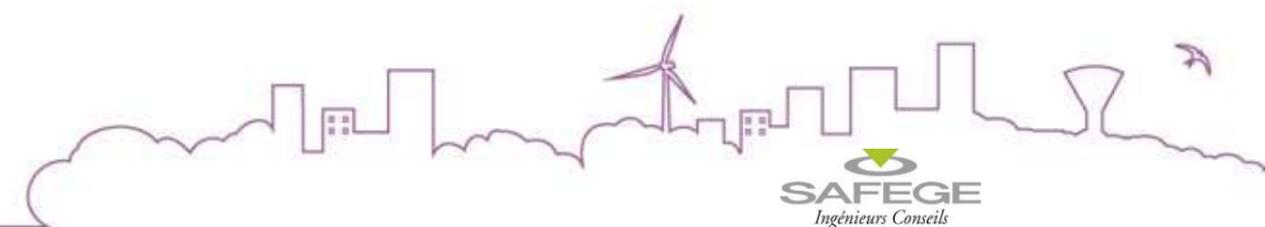
ENERTRAG

Cap Cergy,
Bâtiment B, 4-6 Rue des Chauffours,
95015 Cergy-Pontoise Cedex



Liste des pièces

1. Notice explicative (R.431-8 du code de l'urbanisme)
2. Plan masse des constructions à édifier coté dans les trois dimensions (R.431-9 du code de l'urbanisme)
3. Plan des façades et des toitures (R.431-10 du code de l'urbanisme)
4. Plan en coupe précisant l'implantation du de la construction par rapport au profil du terrain (R.431-10 du code de l'urbanisme)
5. Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (R.431-10 du code de l'urbanisme)
6. Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R.431-10 du code de l'urbanisme)
7. Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R.431-10 du code de l'urbanisme)



AU 10.1 Notice explicative (R.431-8 du code de l'urbanisme)

NATURE DU PROJET , LOCALISATION

Le projet de Luce consiste en l'implantation de 12 éoliennes et de 3 bâtiments appelés « poste de livraison » sur les communes de Cayeux-en-Santerre, Caix et Vrély.

	Commune	Parcelle	Lieu-dit	Surface parcelle (m²)	Emprise sur la parcelle*
Eolienne B1					
Implantation	Cayeux en Santerre	ZB	31	Sole de la trouée	109 14 85
Eolienne B2					
Implantation	Cayeux en Santerre	ZB	31	Sole de la trouée	109 14 85
Eolienne B3					
Implantation	Cayeux en Santerre	ZB	31	Sole de la trouée	109 14 85
Eolienne B4 :					
Implantation	Cayeux en Santerre	ZB	31	Sole de la trouée	109 14 85
Poste de livraison n°1					
Implantation	Cayeux en Santerre	ZD	18	Chemin du Catelet	4 43 80
Eolienne E1:					
Mât et fondation	Caix	ZO	6	Sole du vieux Moulin	23 18 99
Fondation	Caix	ZO	4	Sole du vieux Moulin	3 41 00
Eolienne E2:					
Mât et fondation	Caix	ZO	11	L'Épinette	3 31 58
Fondation	Caix	ZO	12	L'Épinette	23 10 89
Survol	Caix	ZO	10	L'Épinette	82 70
Eolienne E3:					
Implantation	Caix	ZO	13	L'Épinette	11 11 78
Survol	Caix	ZO	16	L'Épinette	76 48
Eolienne E4:					
Implantation	Caix	ZM	10	Champs à Lapins	14 02 02
Eolienne E5:					
Implantation	Caix	ZM	14	Au bout du Bois Tilran	8 83 04
Poste de livraison n°2 et n°3					
Implantation	Caix	ZN	9	Les Clochers	13 20
Eolienne E6:					
Implantation	Vrély	ZK	3	La fosse Renaud	4 04 70
Survol	Vrély	ZH	3	La fosse Renaud	24 65 61
Eolienne E7:					
Implantation	Vrély	ZK	3	La fosse Renaud	4 04 70
Survol	Vrély	ZH	3	La fosse Renaud	24 65 61
Eolienne E8:					
Implantation	Vrély	ZI	9	Les Douze Journaux	3 39 74
Survol	Vrély	ZI	7	Les Douze Journaux	2 10 15
Survol	Vrély	ZI	10	Les Douze Journaux	1 43 29
Survol	Vrély	ZI	6	Les Douze Journaux	9 43 91

* L'emprise du projet sur la parcelle comprend la projection au sol du survol de l'éolienne ainsi que les aménagements prévus pour toute la durée d'exploitation du parc

CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES DU PROJET ET VOLET PAYSAGER

I - ÉOLIENNES

AU10.1.1° État initial du terrain et de ses abords

Pour l'ensemble des terrains concernés, il s'agit de parcelles agricoles actuellement destinées à la culture céréalière. A l'exception de quelques arbres en limite, les terrain ne présente aucune autre végétation arborée ou arbustive. La topographie du site est plane. Aucune construction n'est initialement présente. Les habitations les plus proches se situent à plus de 500m. A proximité, sur la zone d'implantation du projet, un parc éolien de 6 aérogénérateurs est actuellement en exploitation.

AU10.1.2° État projeté du terrain et des constructions

1) Aménagement des terrains

Les terrains recevant les éoliennes ne présentent aucun aménagement initial. Les éoliennes seront implantées en retrait dans les parcelles et seront reliées si nécessaire à la voirie publique au moyen d'un chemin de 4.5m de large. Ce chemin permettra l'accès à la plateforme de levage d'une surface de 30 mètres de large sur 55m de long qui a pour fonction de permettre aux grues le montage des éléments des éoliennes. La fondation de l'éolienne est réalisée au préalable et la plateforme est construite au plus proche du mat.

Des aménagements temporaires seront réalisés pendant la phase de chantier (accès des engins et stockage des éléments des machines) et démontés à la fin du chantier.

L'accès des camions de transport nécessite dans certains cas des élargissements de virages pour atteindre un rayon de braquage d'environ 50m.

La topographie du site étant plane, celle-ci ne sera pas modifiée et 4.5 mètres de haie devront être déplacés pour l'accès à l'éolienne E8

2) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles

- La plupart des éoliennes seront implantées à environ 59m des limites parcellaires à proximité des chemins ruraux (éoliennes B2, B3, B4, E1, E3, E4, E5). Les plateformes de montage seront dans ce cas situées entre les machines et les chemins existants
- Les centres des éoliennes E6 et E7 se situent à 12m du chemin rural n°16, les pâles le survolent ainsi que la parcelle ZH3 située de l'autre côté du chemin. Les plateformes de montages longeront le chemin existant.
- Pour des raisons de respect de distances entre les machines (existantes et projetées) les éoliennes B1 et E8 se situent plus en retrait au sein des parcelles. Un chemin sera créé afin de permettre l'accès aux plateformes de montage.
- L'éolienne B1 se situe dans l'alignement des éoliennes existantes du parc éolien de Caix
- Les éoliennes E1, E2 et E3 sont alignées
- Les éoliennes E4, E5, E6, E7 et E8 sont alignées



	Lambert Zone II étendue		Lambert RGF 93		WGS84 d°mm'ss.s''		Altitude NGF Base
B1	620303.07	2535208.63	672501.98	6968319.58	E 002°37'05.6"	N 49°48'47.3"	92.00
B2	619322.81	2534701.18	671518.04	6967820.67	E 002°36'16.5"	N 49°48'31.0"	86.00
B3	619675.98	2534344.63	671868.00	6967461.36	E 002°36'34.1"	N 49°48'19.4"	90.00
B4	619906.78	2533957.12	672095.41	6967072.14	E 002°36'45.6"	N 49°48'06.9"	93.00
E1	622536.63	2534462.66	674727.95	6967555.28	E 002°38'57.0"	N 49°48'22.9"	93.00
E2	622569.32	2533824.80	674755.26	6966917.52	E 002°38'58.5"	N 49°48'02.3"	93.00
E3	622594.65	2533330.67	674776.42	6966423.47	E 002°38'59.7"	N 49°47'46.3"	93.00
E4	623137.97	2534463.24	675328.94	6967550.80	E 002°39'27.1"	N 49°48'22.8"	90.00
E5	623421.78	2534194.91	675610.33	6967280.25	E 002°39'41.2"	N 49°48'14.1"	92.50
E6	624037.63	2533609.94	676220.89	6966690.45	E 002°40'11.8"	N 49°47'55.1"	91.00
E7	624297.38	2533363.58	676478.42	6966442.05	E 002°40'24.7"	N 49°47'47.1"	93.00
E8	624555.65	2533118.64	676734.48	6966195.08	E 002°40'37.6"	N 49°47'39.2"	94.00

Caractéristiques des constructions

• Tour

Hauteur de la tour : 118.01m

Hauteur du moyeu : 120.0m

Structure Tubulaire en acier : diamètre de la base : 3.40m

Diamètre de la fondation : 17-18m (variable selon les capacités géotechnique du sol)

• Nacelle et Rotor

Nombre de pales : 3

Longueur des pâles : 57.3m

Diamètre du rotor : 116.8m

Surface balayée : 10715m²

Vitesse de rotation : 9.4 à 16.5 tr/min

Surface projetée de l'emprise au sol du rotor : (diamètre 117.8m) : 10899 m²

• Hauteur totale hors sol : 178.4 m

• Données Opérationnelles

Vitesse d'attaque : 4,0 m/s

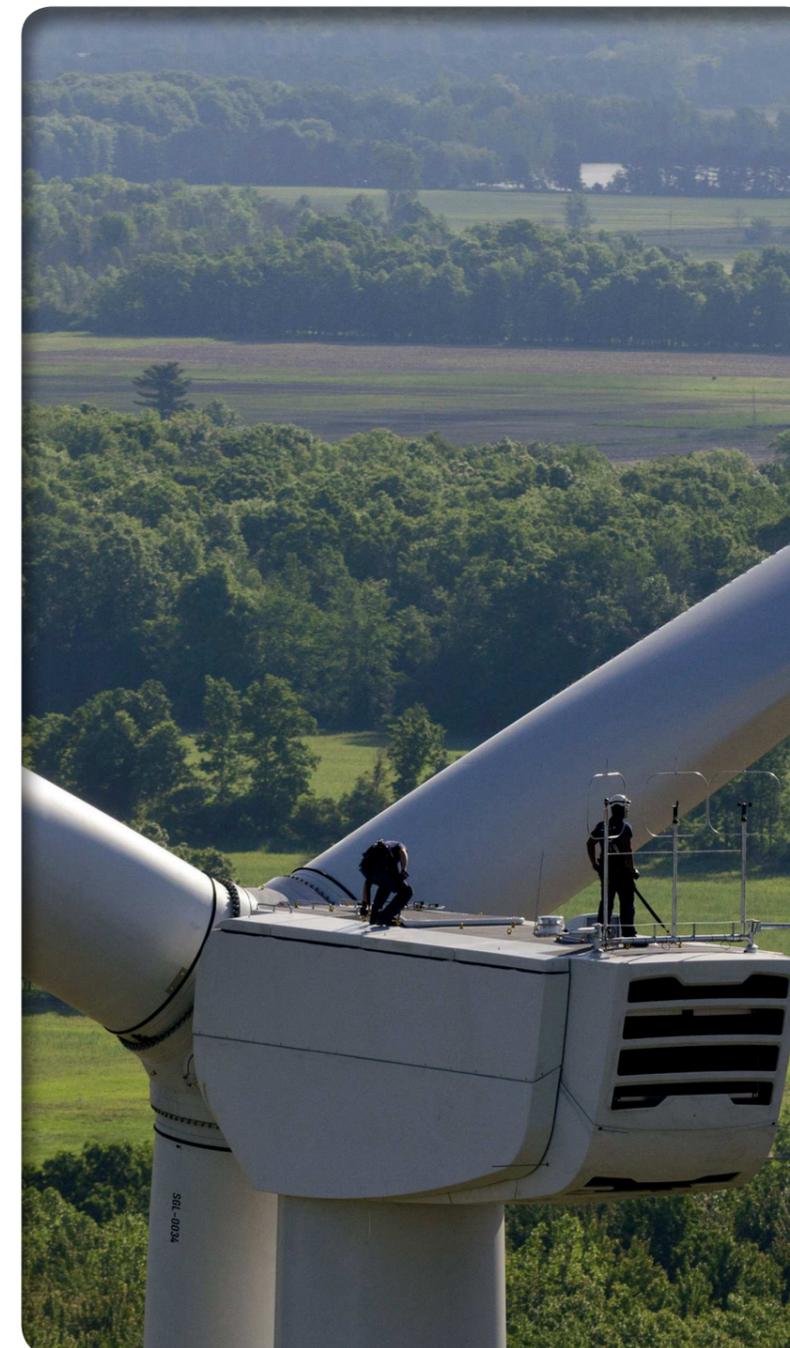
Vitesse nominale de vent : 12 m/s

Vitesse de coupure : 25 m/s

• Génératrice

Puissance nominale : 3 MW

La surface d'emprise au sol des mâts est de 13m². il n'y a pas de surface de plancher



RAL 7035

RAL 9003

RAL 9010

RAL 9016

3) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

A l'exception des accès depuis les voiries publiques, aucun aménagement en limite de parcelle n'est envisagé (clôture, haie,...).

La parcelle ZI8 (Vrely) sera traversée par la voirie d'accès à l'éolienne E8. 4.5m de haie seront retirés et déplacés à proximité afin de permettre la construction des aménagements.

4) Les matériaux et les couleurs des constructions ;

Toutes les éoliennes sont équipées d'une tour tubulaire de couleur blanche, et de trois pales montées sur un axe horizontal. La couleur des éoliennes sera conforme aux prescriptions de la DREAL et de l'Aviation Civile.

L'OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) a normalisé les coloris à utiliser sur les éoliennes, seules sont autorisées certaines nuances de gris léger à blanc (RAL 7035, RAL 9003, 9010 et 9016). Les machines disposeront d'un balisage lumineux en sommet de nacelle conformément aux prescriptions de l'Aviation Civile.

nacelle conformément aux prescriptions de l'Aviation Civile.

5) Traitement des espaces libres

Végétation : Aucune suppression ou création de végétation.

Topographie : Un andain de terre d'une hauteur de 1.10m sur un rayon de 13m autour des éoliennes sera réalisé. Aucune autre modification de la topographie à l'intérieur des terrains n'est envisagée. Une remise en état des surfaces agricoles après les travaux est effectuée, permettant ainsi la reprise des cultures sur les terrains. Les plateformes de montages sont maintenues durant toute l'exploitation du parc

6) Organisation et l'aménagement des accès au terrain, et aux constructions

Chaque éolienne dispose d'une plateforme de montage permanente d'environ 1500 m² nécessaire au montage et à la maintenance. Les aires d'assemblage des machines sont réalisées en matériaux calibrés (calibre 60 mm maxi) perméables aux eaux de pluies. Ces aménagements (sans enrobé) seront constitués de grave capable de soutenir des engins de levage et de transport.

Certains chemins ruraux feront l'objet d'un renforcement afin de permettre l'accès des convois sur site jusqu'aux parcelles. Si besoin, le renforcement des chemins est également réalisé en matériaux calibrés. L'expertise sera faite par le constructeur et le transporteur juste avant le démarrage du chantier.

RÉSEAUX

1) Réseaux existants :

Plusieurs lignes électriques HTA aériennes traversent le site et les parcelles concernées par le projet.

- Éolienne E1 parcelle ZO6 (distance aux l'éoliennes E1 : 151m, E2 : 264m, E3 :330m)
- Éolienne E8 parcelle ZI9 - ZI10 (distance à l'éolienne E8 : 198m)

2) Réseaux à créer :

- Tous les raccordements électriques sont réalisés en réseau enterré et empruntent les accotements des voies d'accès existantes et ponctuellement traversent des parcelles agricoles (voir dossier spécifique au raccordement électrique du parc).
- Il n'y a pas de réseau d'eau potable ni d'eaux usées prévu.
- L'évacuation des eaux pluviales n'est pas prévue.



II - POSTES DE LIVRAISON ÉLECTRIQUE

AU10.1.1° État initial du terrain et de ses abords

• Poste de livraison n°1:

Il s'agit d'une parcelle agricole actuellement destinée à la culture céréalière. Le terrain ne présente aucune autre végétation arborée ou arbustive. La topographie du site est plane. Aucune autre construction n'est présente sur la parcelle. Une plateforme de stockage agricole est présente le long de la voie communale n°9

• Poste de livraison n° 2 et n°3

Il s'agit d'une parcelle agricole actuellement destinée à la culture céréalière. Le terrain ne présente aucune autre végétation arborée ou arbustive. La topographie du site est plane. Aucune autre construction n'est présente sur la parcelle.

AU10.1.2° État projeté du terrain et des constructions

1) Aménagement des terrains

Les terrains recevant les postes de livraison ne présentent aucun aménagement initial. Ces postes de livraison sont des constructions standardisées, livrées prémontées. Une fouille sera creusée afin d'accueillir la structure. Une simple cour en grave reliée à la voirie publique permettra l'accès aux véhicules. Les postes recevront le raccordement électrique des éoliennes au moyen d'une ligne souterraine 20kV et seront reliés au réseau publique de transport.

2) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles

• Poste de livraison n°1:

La construction sera implantée le long de la voie communale n°9, sur la plateforme de stockage agricole, à 3.00 m des limites parcellaires. La construction sera constituée d'une cellule en béton préfabriquée à toit plat (équipement standardisé) pour des dimensions extérieures de:

- 8.790m de longueur.
- 2.600m de largeur.
- 2.836m de hauteur
- 0.700m d'emprise en terre
- 0.134m de débord de toit

Soit une surface d'emprise au sol de 25.93m²

Les murs seront d'une épaisseur de 8 cm, (béton armé vibré d'après norme UTE C 13 100), dans la partie souterraine de 15 cm, le toit et la semelle d'environ 10 cm. Les dimensions intérieures sont de : 2.44m x 8.63m

Soit une surface de plancher de 21.06m²

Le corps constructif sera posé sur un fond de fouille en lit de sable. 3 portes d'accès seront disposées sur la face avant

• Poste de livraison n° 2 et n°3

Les deux postes accolés seront implantés parallèlement à la voie communale n°2 de Caix à Beaufort en Santerre à 3.00m des limites parcellaires. La construction sera constituée de deux cellules en béton préfabriquée à toit plat (équipement standardisé) pour des dimensions extérieures totales de:

- 8.790m de longueur.

- 5.199m de largeur.
- 2.836m de hauteur
- 0.700m d'emprise en terre
- 0.134m de débord de toit

Soit une surface d'emprise au sol de 49.45m²

Les murs seront d'une épaisseur de 8 cm, (béton armé vibré d'après norme UTE C 13 100), dans la partie souterraine de 15 cm, le toit et la semelle d'environ 10 cm.

Les dimensions intérieures sont de : 2.44m x 8.63m pour chaque poste

Soit une surface de plancher totale de 42.11m²

Le corps constructif sera posé sur un fond de fouille aménagé d'une couche de béton maigre. 3 portes d'accès seront disposées sur la face avant de chaque poste

3) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

Aucun aménagement en limite de parcelle n'est envisagé.

4) Les matériaux et les couleurs des constructions ;

Portes et ventilations seront réalisées en tôle d'acier galvanisé revêtu d'un traitement de dégraissage et phosphatation amorphe en deux couches de laque polyuréthane souple. La texture des murs extérieurs sera le crépi couleur vert foncé RAL 6028, le toit plat à rebord en larmier simple, les huisseries des portes et ouvertures d'aération en acier de la même couleur.

5) Traitement des espaces libres

Hors de l'emprise des constructions et des accès, aucune modification de l'état initial n'est envisagée. Aucune modification de la topographie du site n'est envisagée

6) Organisation et l'aménagement des accès au terrain, et aux constructions

Une cour gravillonnée de 60m² environ sera aménagée devant le poste et reliera le chemin afin de permettre l'accès à l'entrée des bâtiments et le stationnement d'un véhicule léger de service. La surface de la cour et l'accès à la voirie auront des soubassements suffisants pour la circulation d'un véhicule de petite taille.



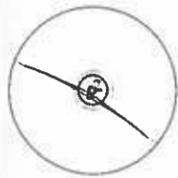
Exemples de constructions similaires reprenant la teinte envisagée

RÉSEAUX

Tous les raccordements électriques sont réalisés en réseau enterré. Il n'y a pas de réseau d'eau potable ni d'eaux usées prévu. L'évacuation des eaux pluviales n'est pas prévue.



AU3 - 1
Plan de situation

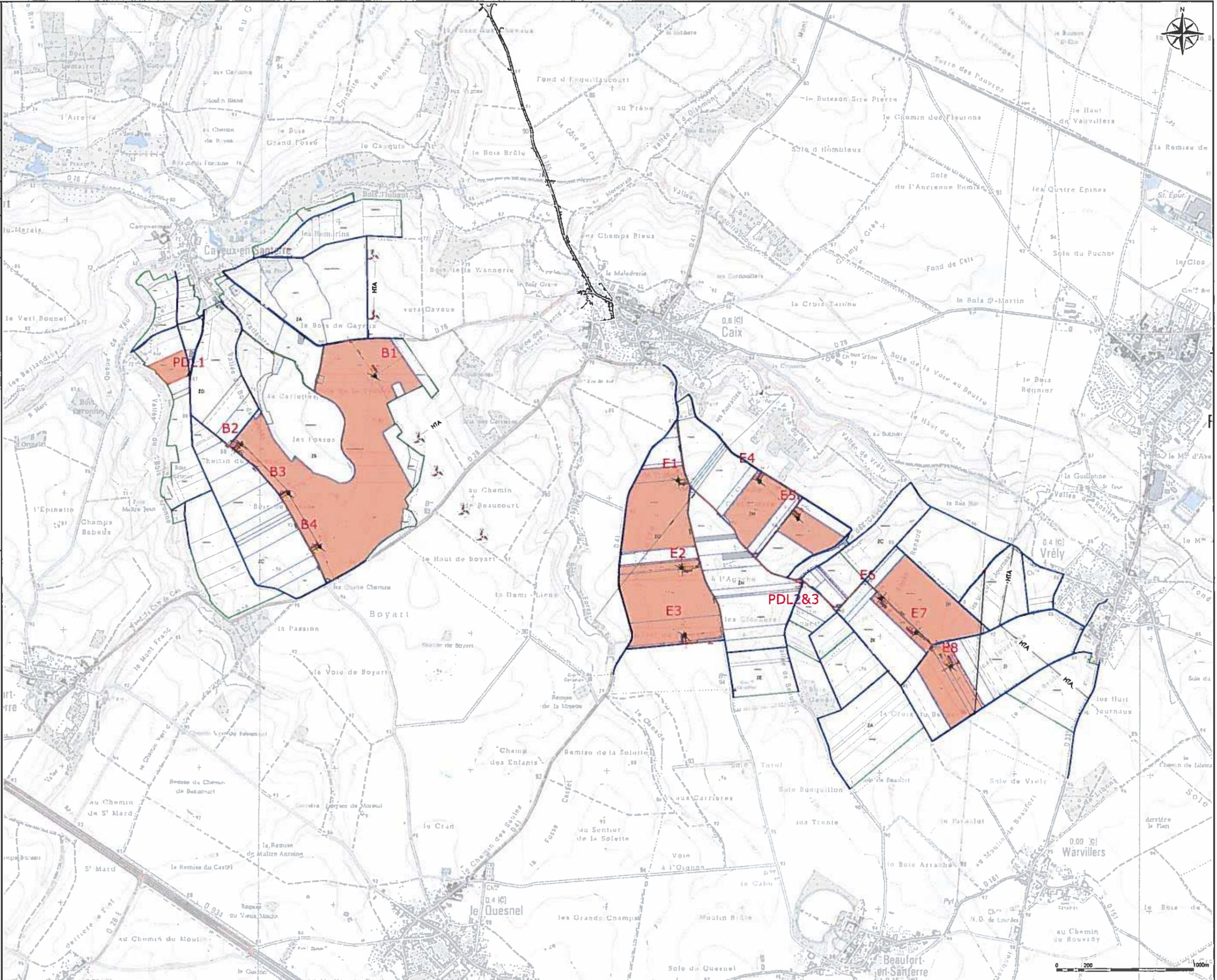


Eoliennes du projet



Eoliennes existantes

-  Poste de livraison
-  Parcelles d'implantation
-  Voirie à renforcer/créer
-  Voies temporaires/stockage
-  Raccordement 20kV



AU3 - 2.1
Plan de situation



Eoliennes du projet



Eoliennes existantes



Poste de livraison



Parcelles d'implantation



Voirie à renforcer/créer

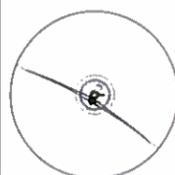


Voies temporaires/storage

Raccordement 20kV



AU3 - 2.2
Plan de situation



Eoliennes du projet



Eoliennes existantes

Poste de livraison

Parcelles d'implantation

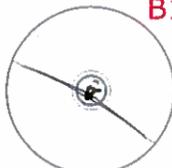
Voirie à renforcer/créer

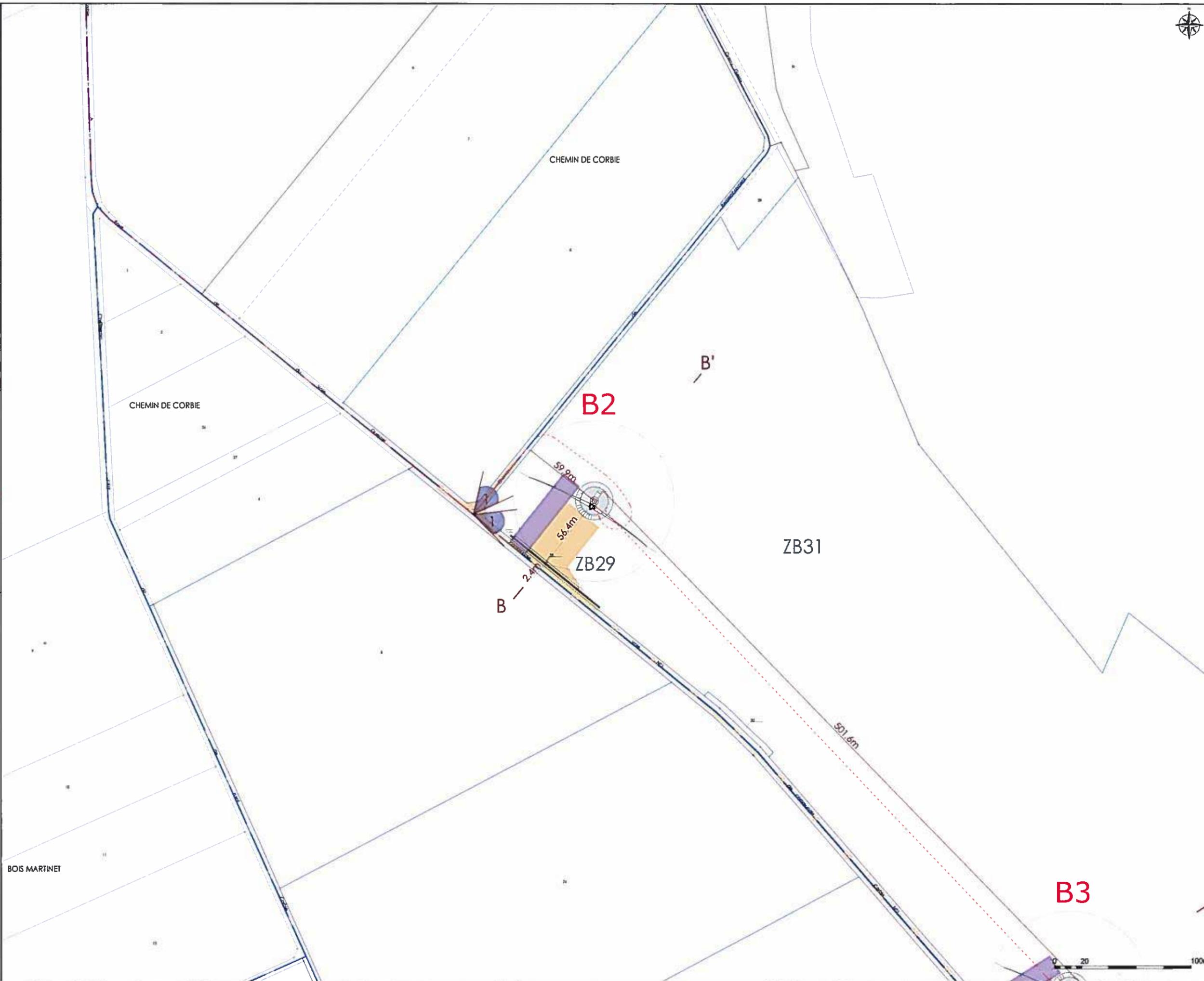
Voies temporaires/stockage

Raccordement 20kV

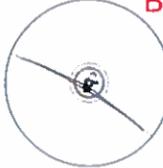


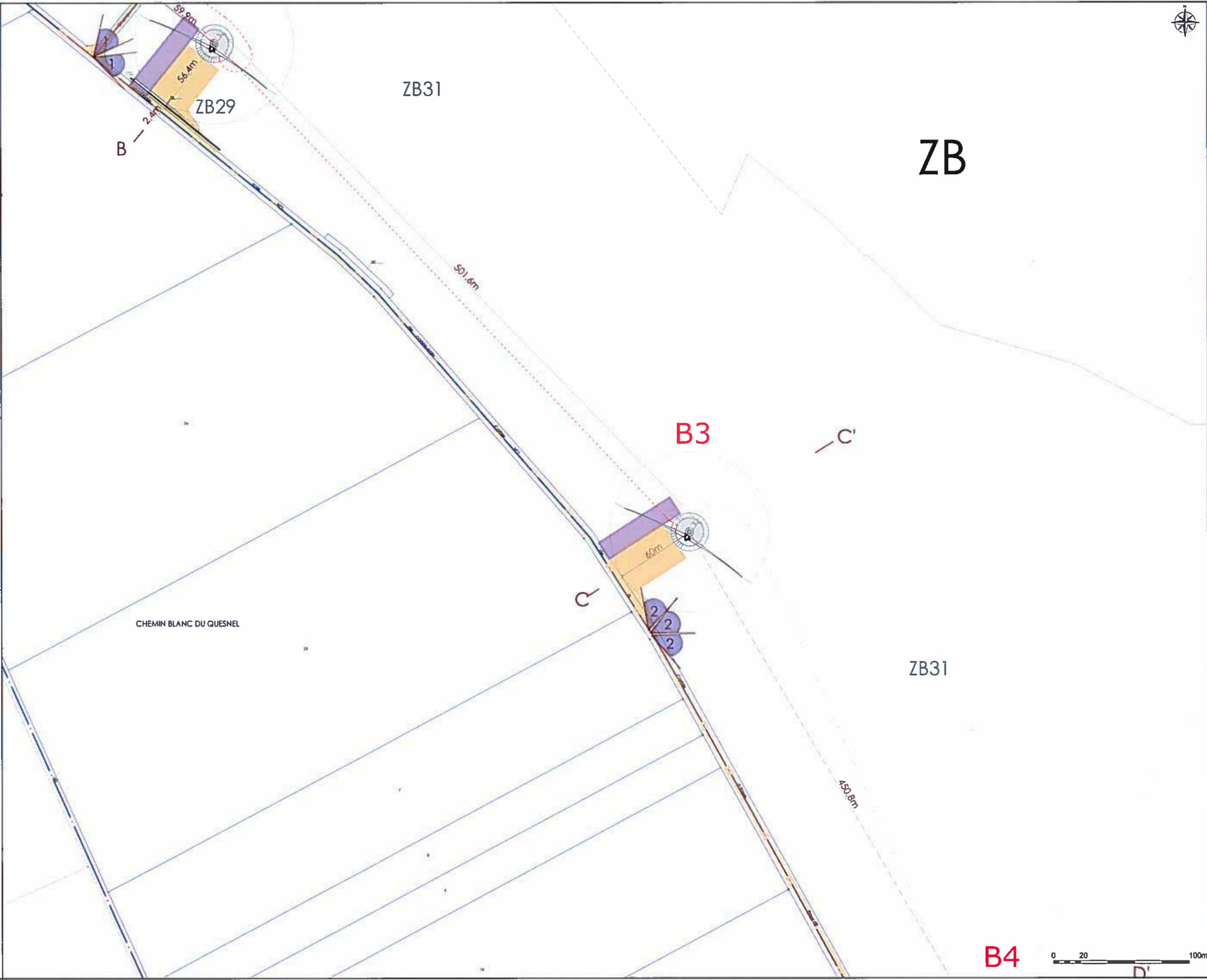
AU 4
Plan d'ensemble

-  **B1**
Eoliennes du projet
-  Eoliennes existantes
-  Poste de livraison
-  Voie à renforcer/créer
-  Voies temporaires/stockage
-  Raccordement 20kV
-  C—C' Coupes de terrain
-  Point de vue

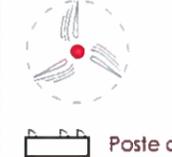


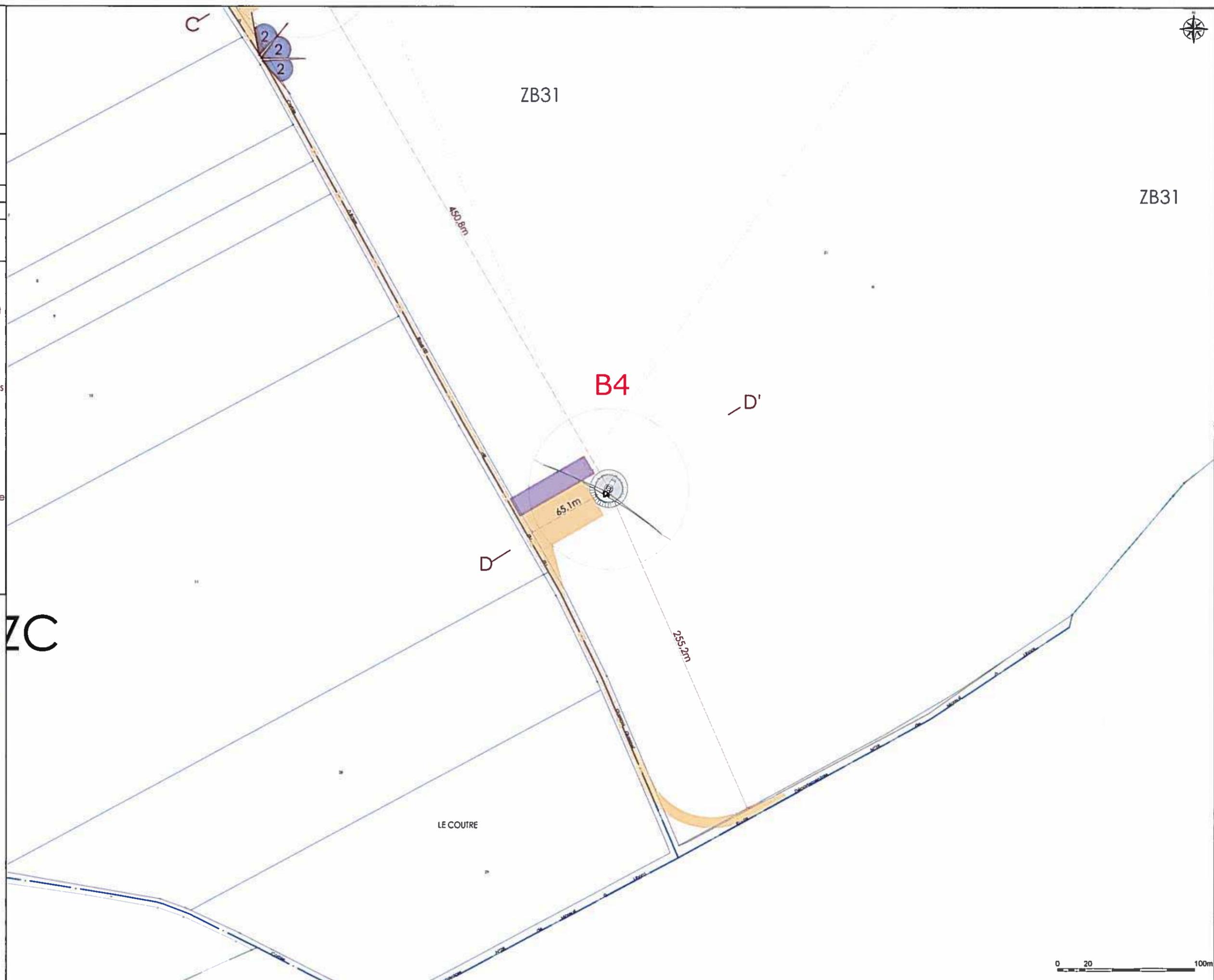
AU 4
Plan d'ensemble

-  **B1** Eoliennes du projet
-  Eoliennes existantes
-  Poste de livraison
-  Voirie à renforcer/créer
-  Voies temporaires/stockage
-  Raccordement 20kV
-  Coupes de terrain
-  Point de vue

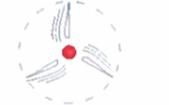
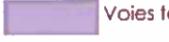
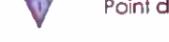


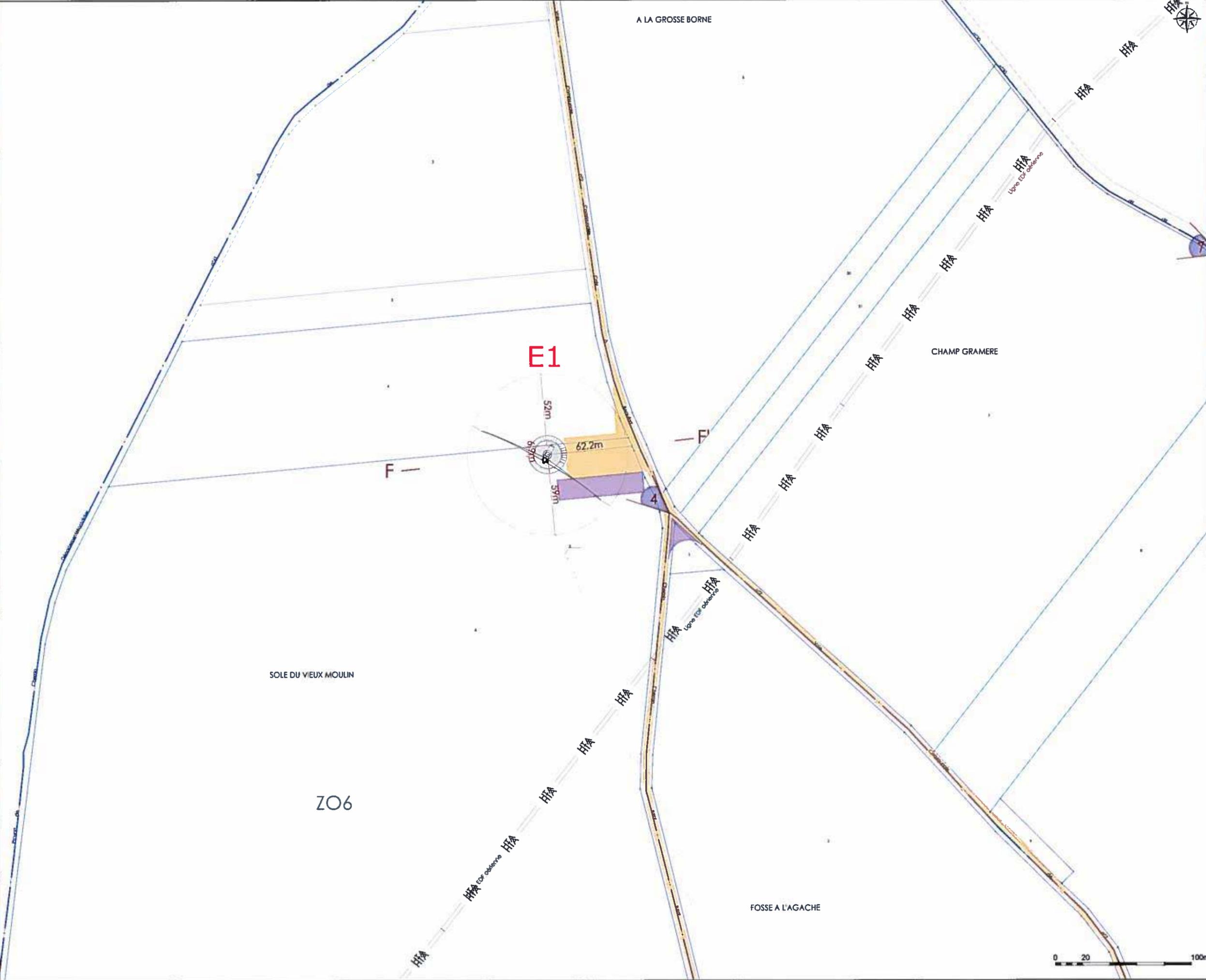
AU 4
Plan d'ensemble

- B1**
-  Eoliennes du projet
 -  Eoliennes existantes
 -  Poste de livraison
 -  Voirie à renforcer/créer
 -  Voies temporaires/stockage
 -  Raccordement 20kV
 -  Coupes de terrain
 -  Point de vue



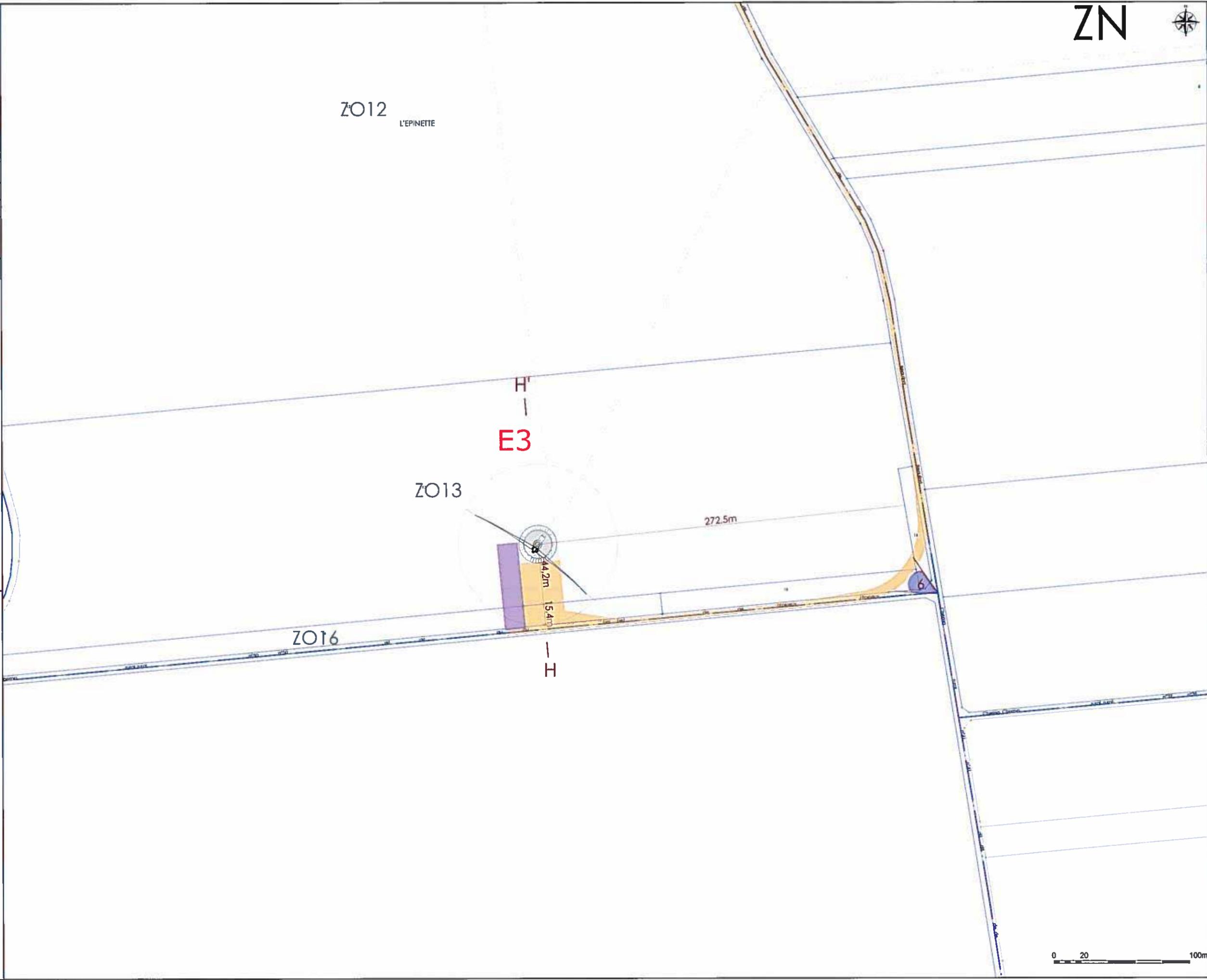
AU 4
Plan d'ensemble

- B1**
-  Eoliennes du projet
 -  Eoliennes existantes
 -  Poste de livraison
 -  Voirie à renforcer/créer
 -  Voies temporaires/stockage
 -  Raccordement 20kV
 -  Coupes de terrain
 -  Point de vue



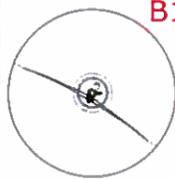
AU 4
Plan d'ensemble

- B1**
-  Eoliennes du projet
 -  Eoliennes existantes
 -  Poste de livraison
 -  Voirie à renforcer/créer
 -  Voies temporaires/stockage
 -  Raccordement 20kV
 -  Coupes de terrain
 -  Point de vue



AU 4
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet



Eoliennes existantes



Poste de livraison

 Voirie à renforcer/créer

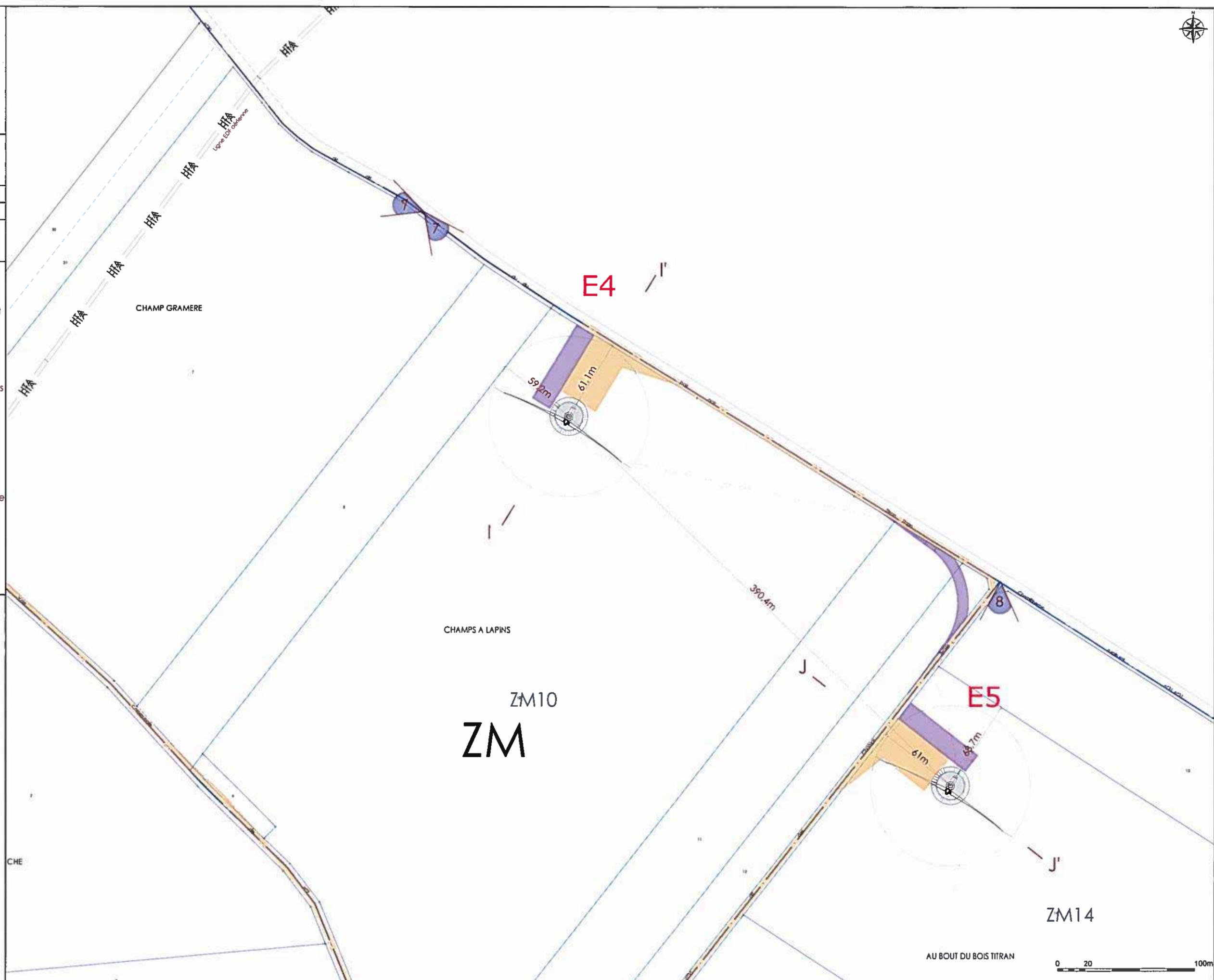
 Voies temporaires/stockage

 Raccordement 20kV

 Coupes de terrain

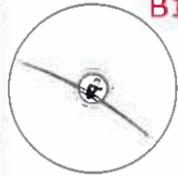


Point de vue



AU 4
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet



Eoliennes existantes



Poste de livraison

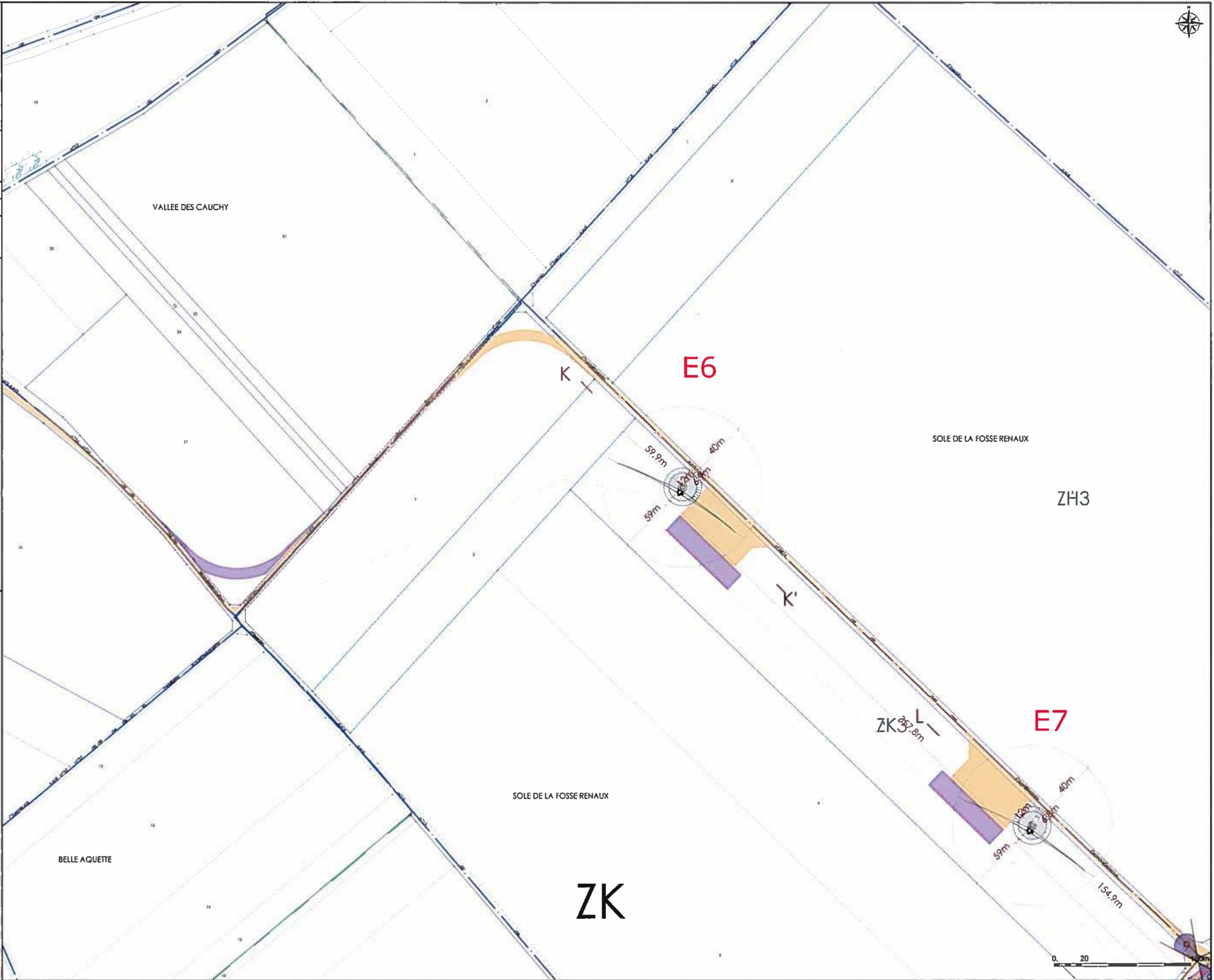
 Voirie à renforcer/créer

 Voies temporaires/stockage

 Raccordement 20kV

 Coupes de terrain

 Point de vue



AU 4
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet



Eoliennes existantes



Poste de livraison

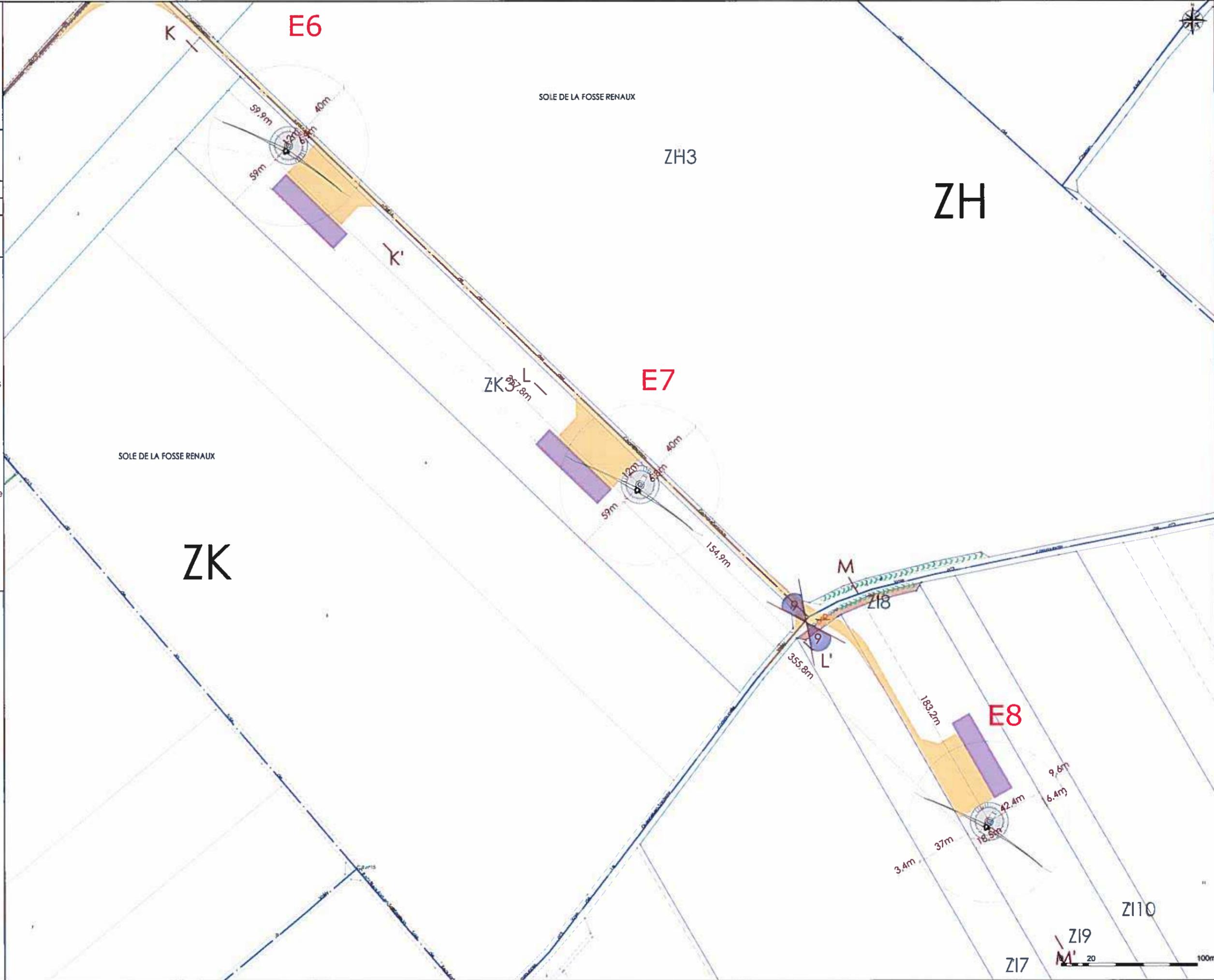
 Voirie à renforcer/créer

 Voies temporaires/stockage

 Raccordement 20kV

 C—C' Coupes de terrain

 Point de vue



AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet

Echelle: 1:1500



Eoliennes existantes



Poste de livraison

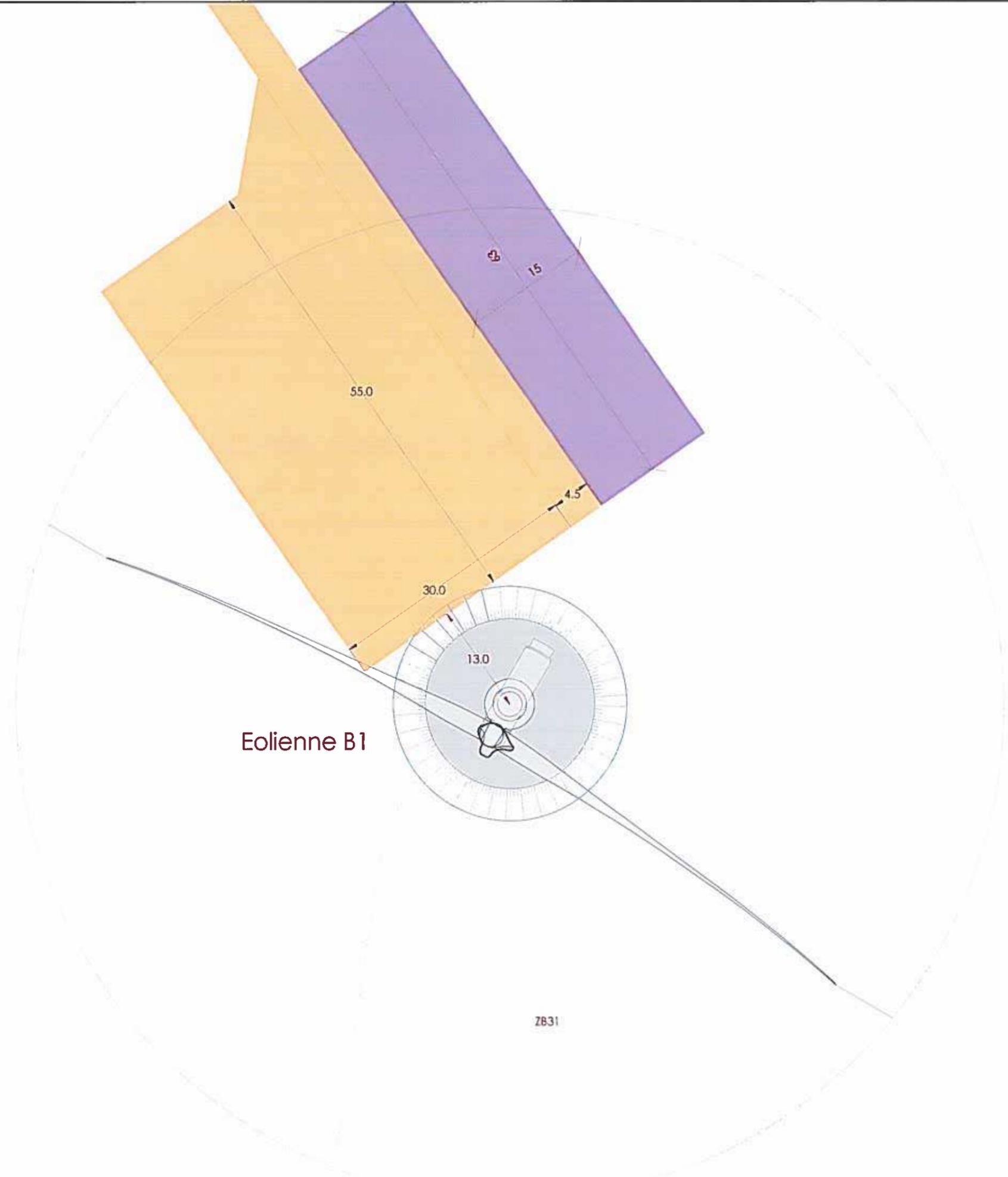


Voirie à renforcer/créer



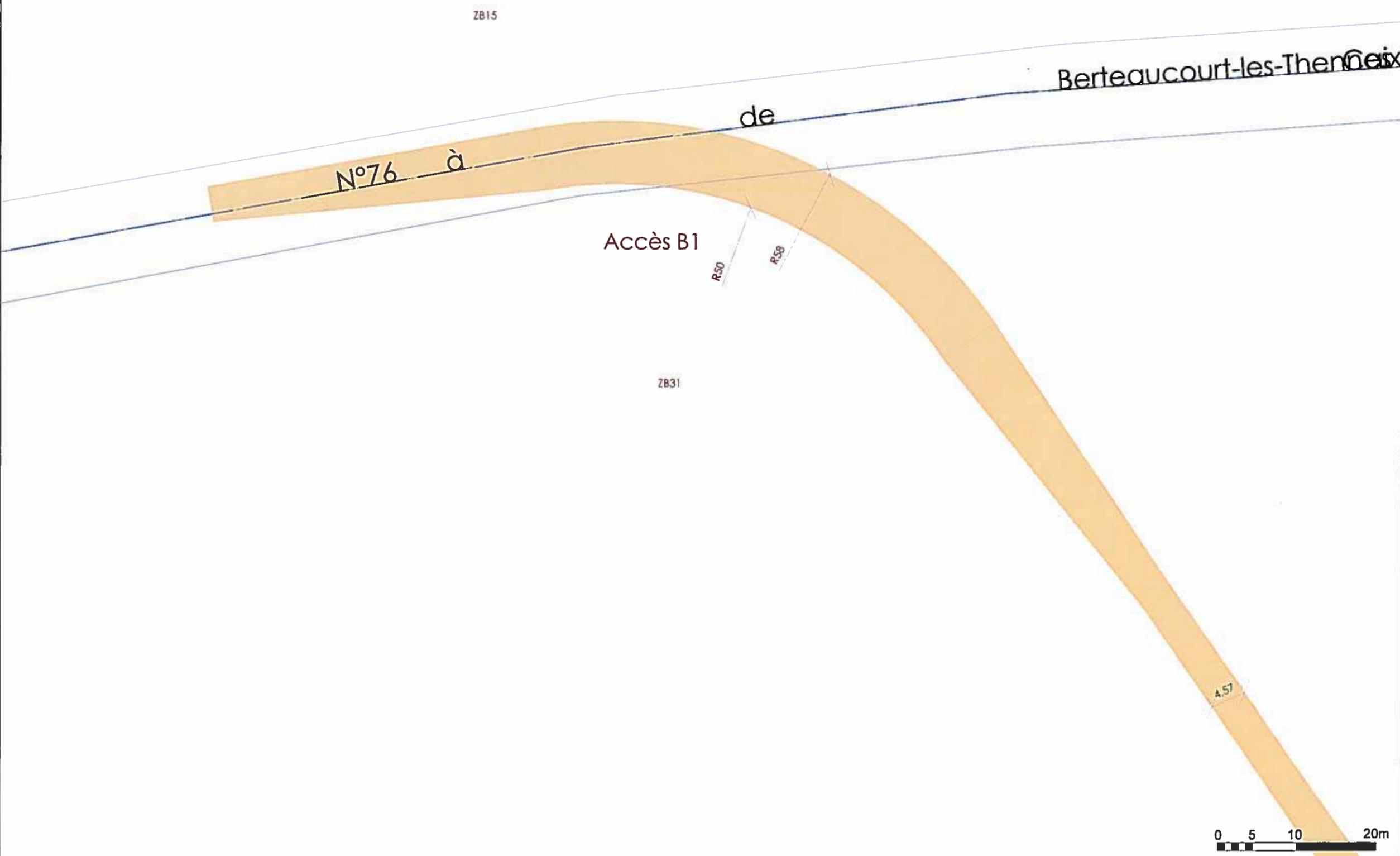
Voies temporaires/storage

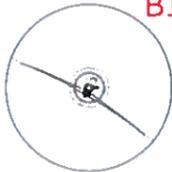
Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

- B1**
-  Eoliennes du projet
Echelle: 1:1500
 -  Eoliennes existantes
 -  Poste de livraison
 -  Voirie à renforcer/créer
 -  Voies temporaires/stockage
 -  Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble
B1


Eoliennes du projet

Echelle: 1:1500



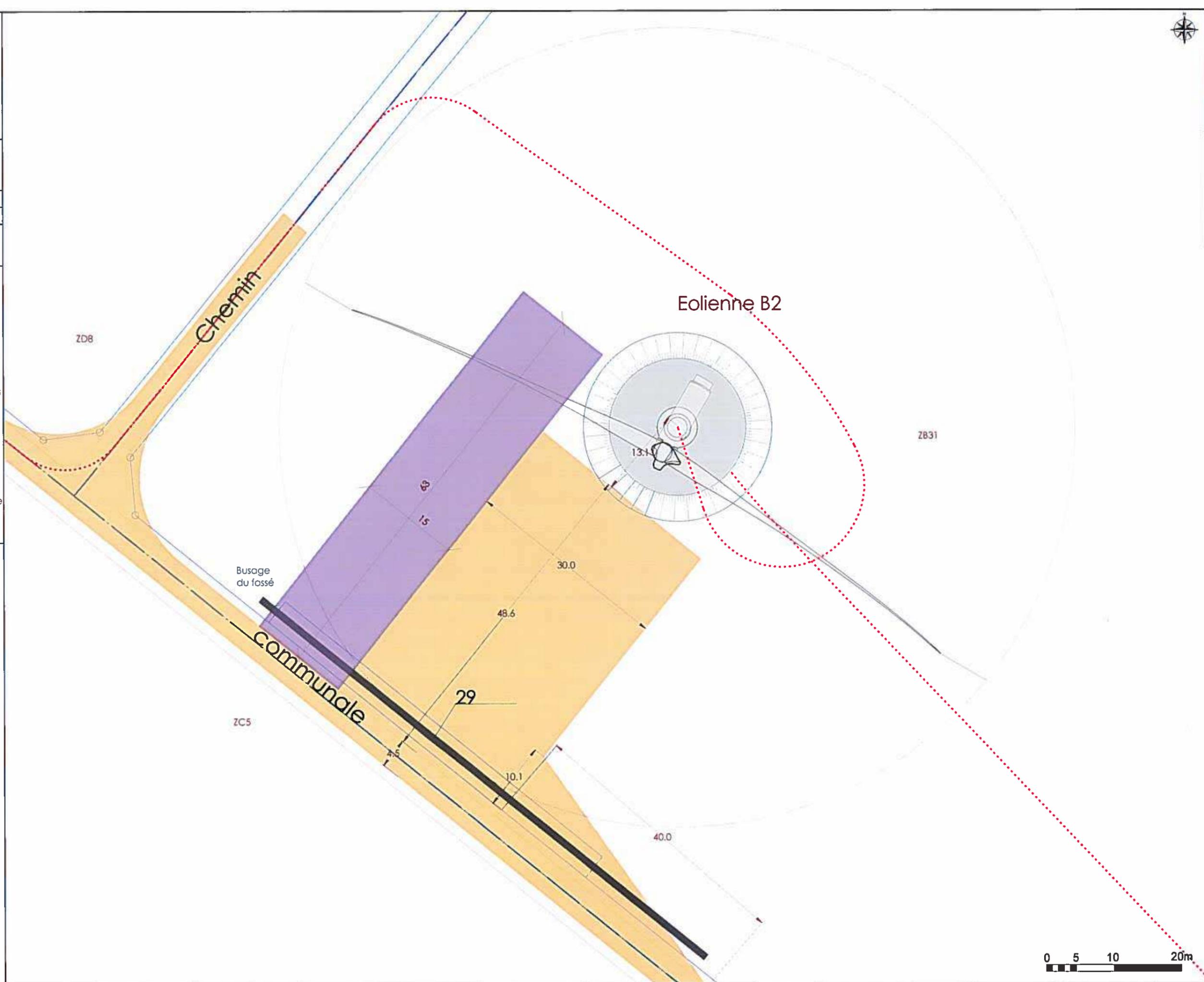
Eoliennes existantes



Poste de livraison

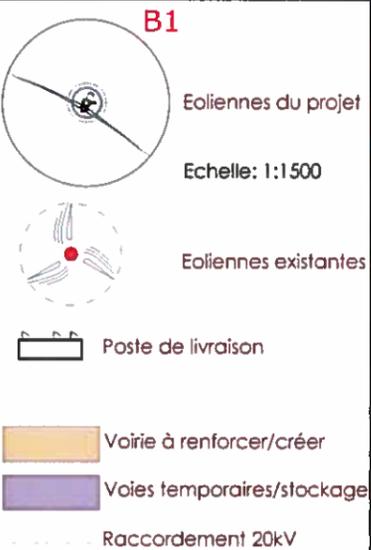

 Voirie à renforcer/créer


 Voies temporaires/stockage


 Raccordement 20kV


AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet
Echelle: 1:1500

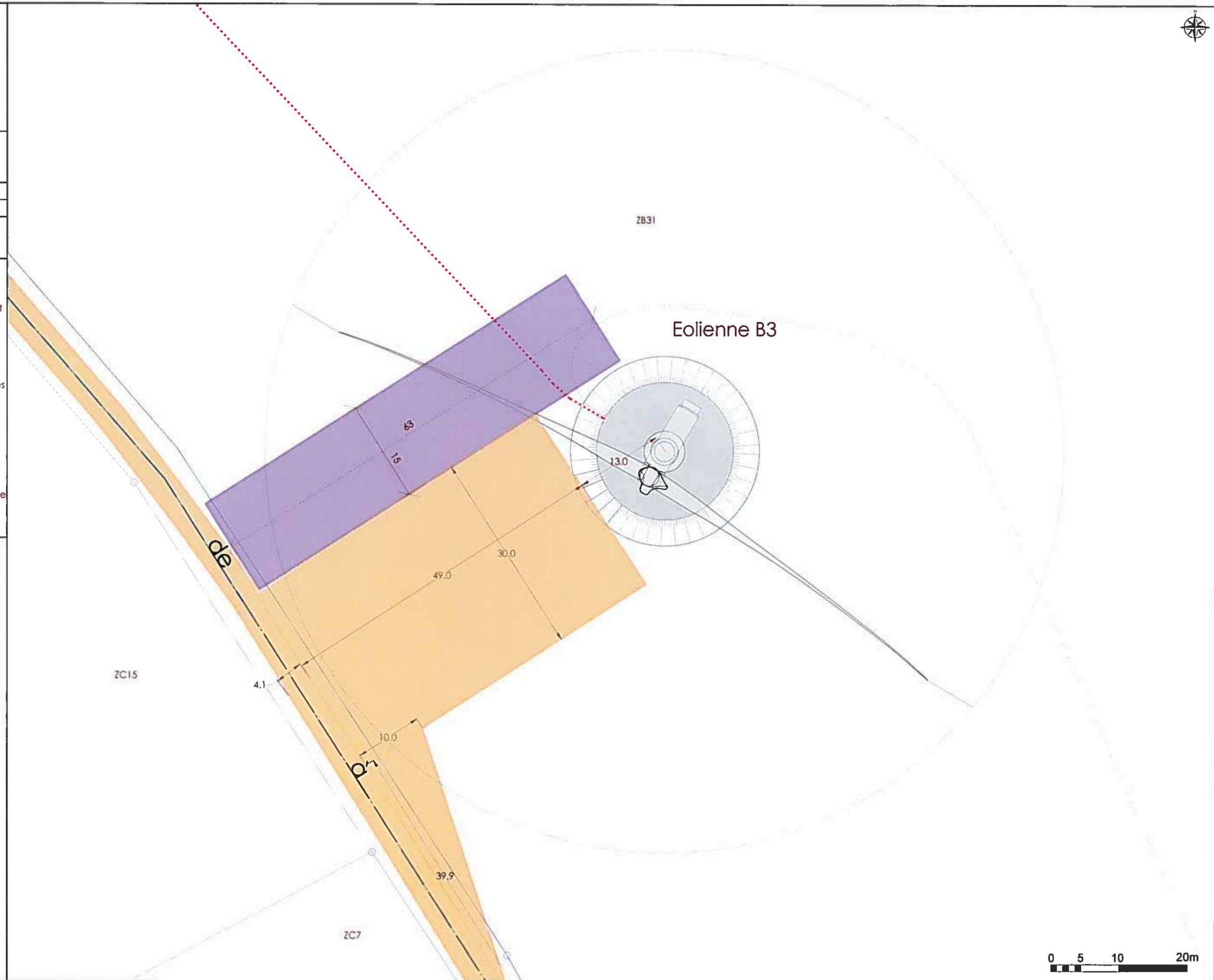
Eoliennes existantes

Poste de livraison

Voirie à renforcer/créer

Voies temporaires/stockage

Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

B1

 Eoliennes du projet
 Echelle: 1:1500

 Eoliennes existantes

 Poste de livraison

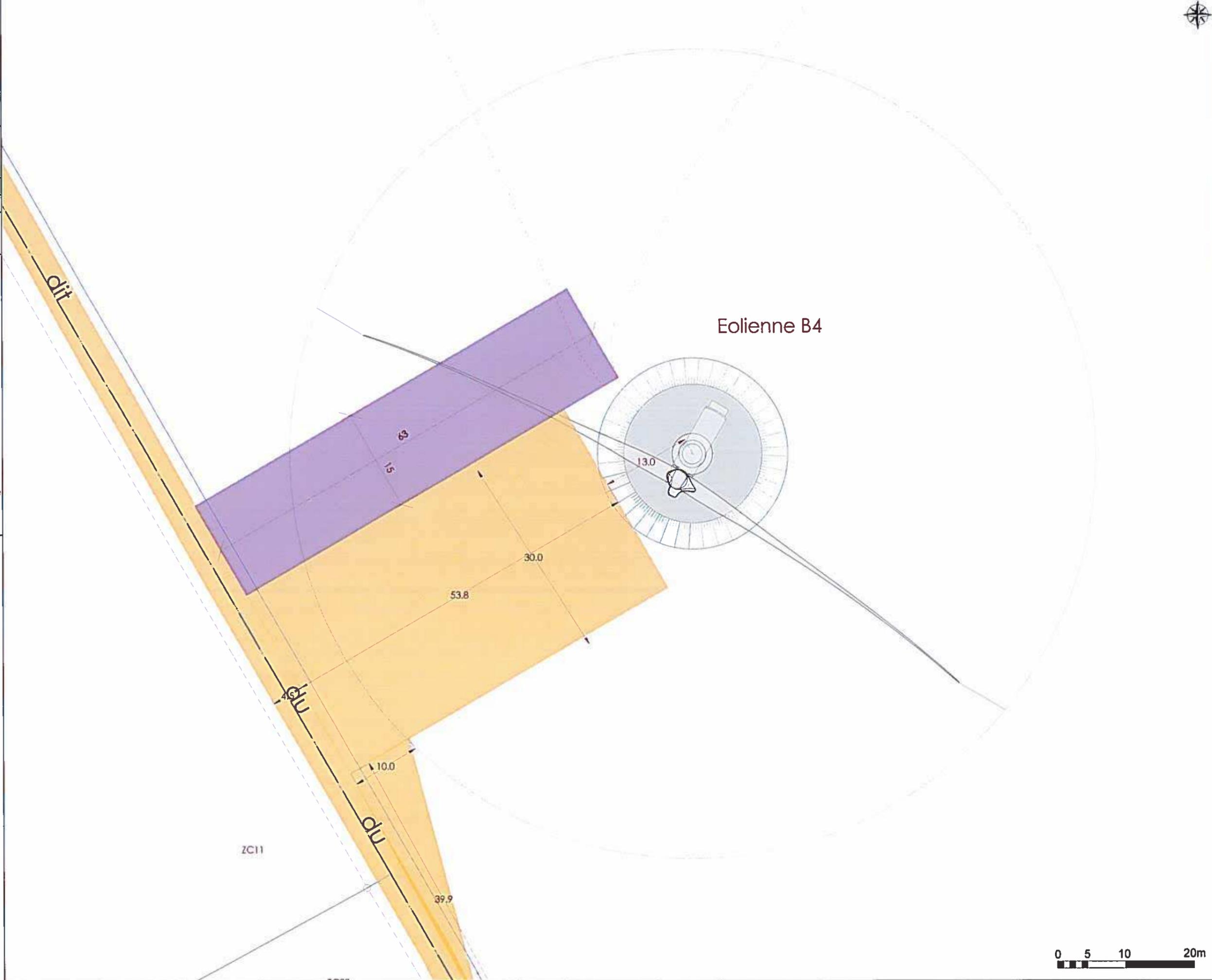
 Voirie à renforcer/créer

 Voies temporaires/storage

 Raccordement 20kV

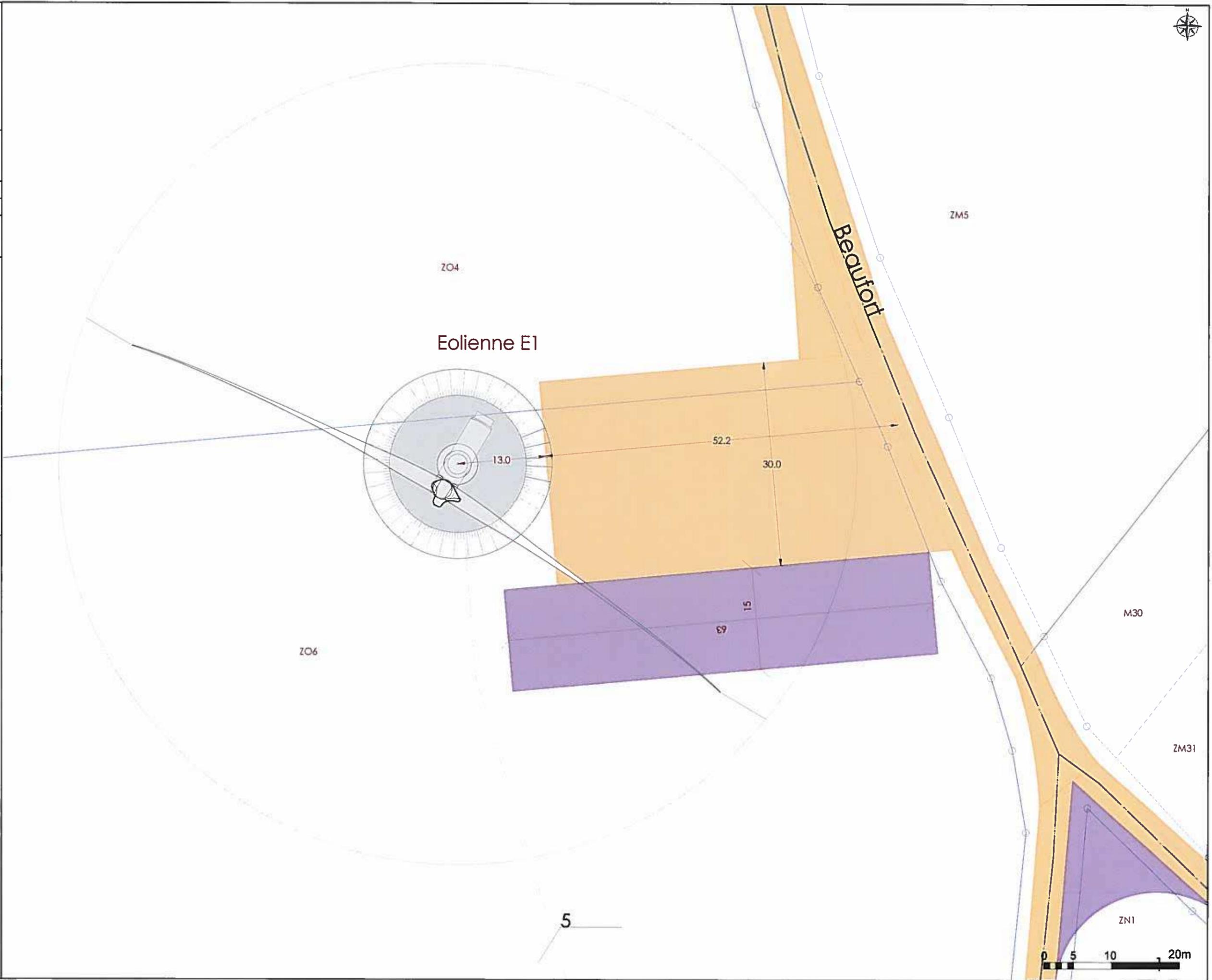


Membre de l'Ordre des Architectes
 Jacques DELANOY
 Agréé en Architecture
 N° 255 A
 Inscrit au Tableau Régional I.D.F.



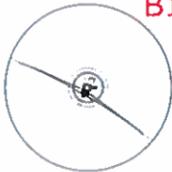
AU 5
Plan d'ensemble

- B1**
- Eoliennes du projet
 - Echelle: 1:1500
 - Eoliennes existantes
 - Poste de livraison
 - Voirie à renforcer/créer
 - Voies temporaires/stockage
 - Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet

Echelle: 1:1500



Eoliennes existantes

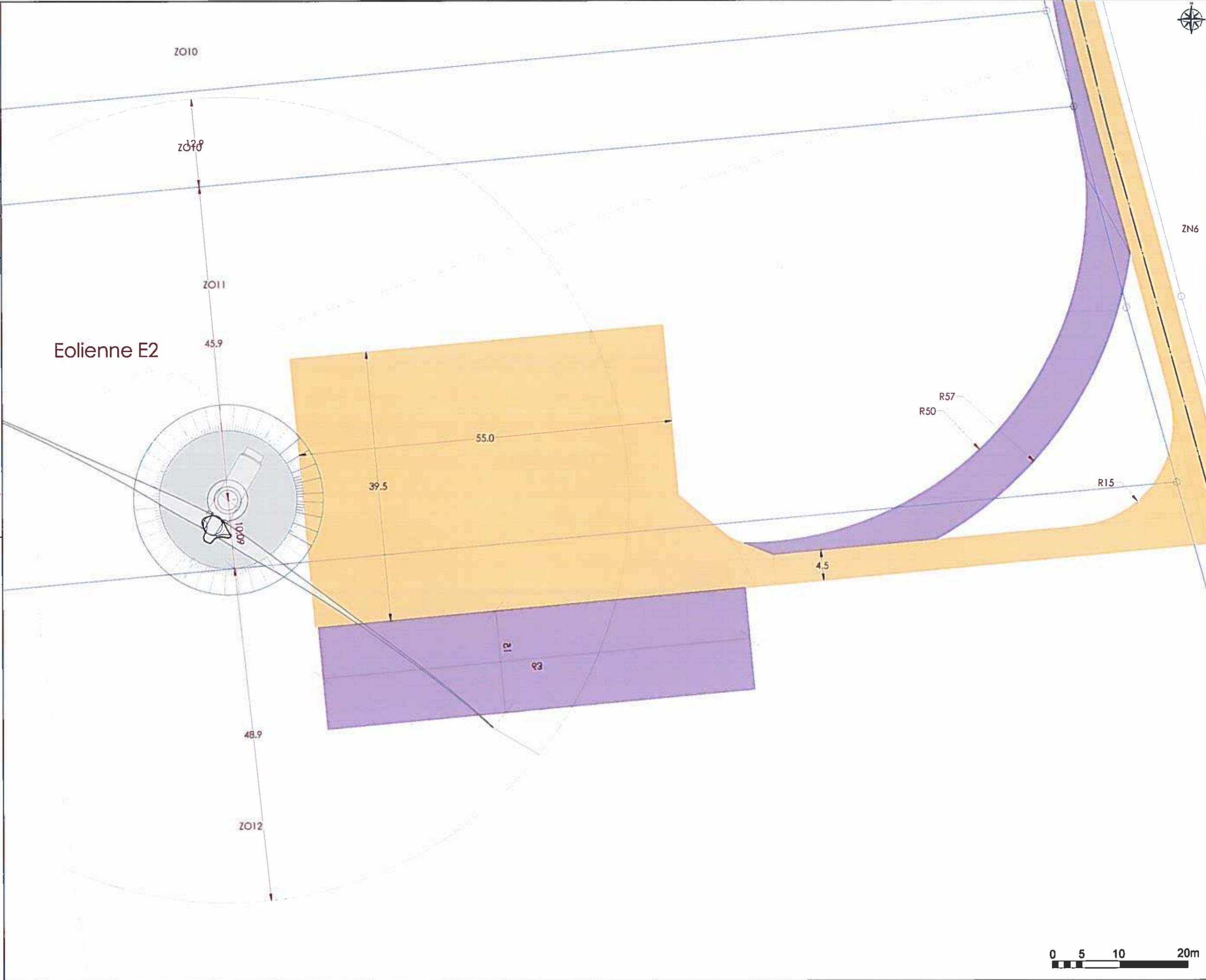


Poste de livraison

 Voirie à renforcer/créer

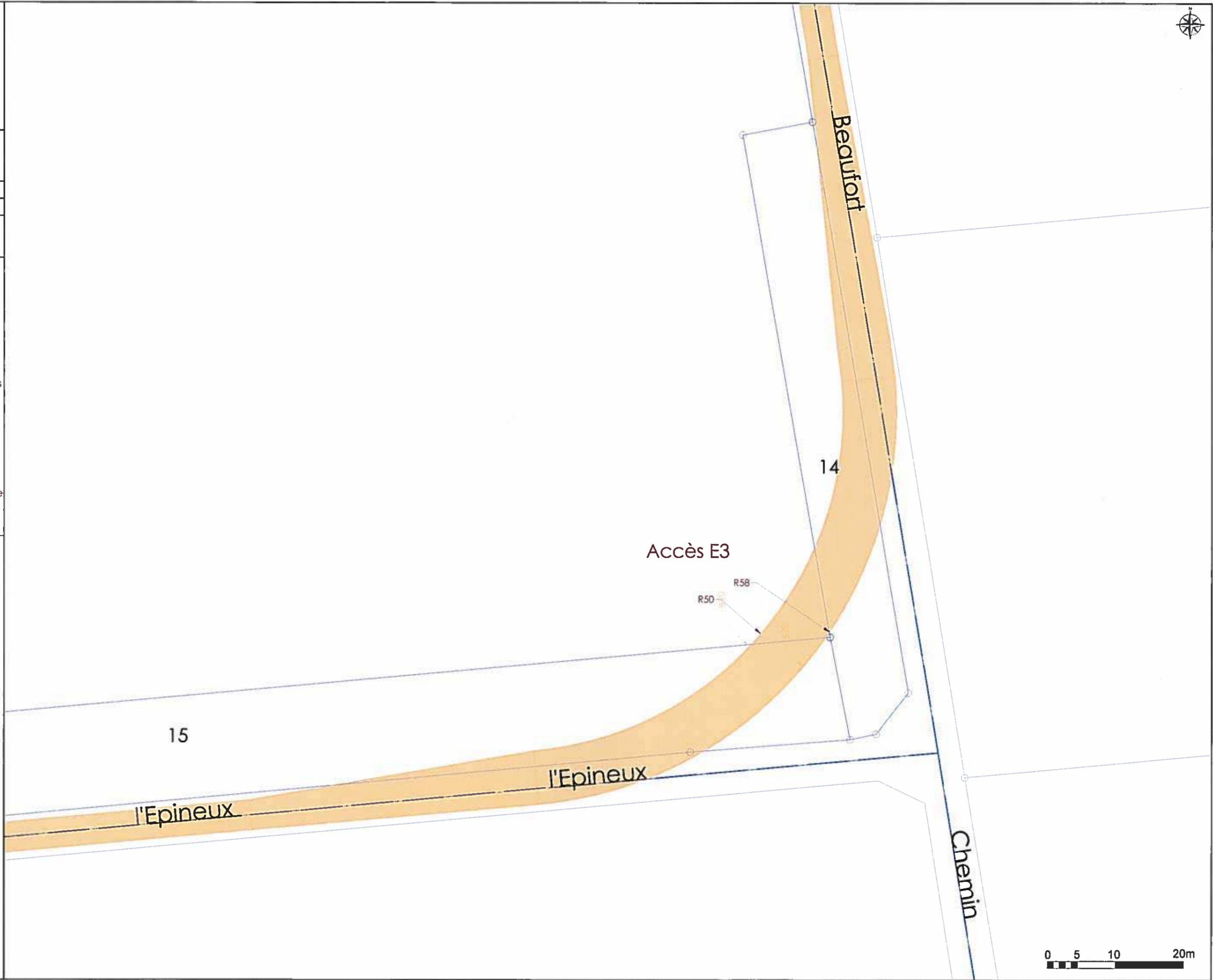
 Voies temporaires/storage

Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

- B1**
-  Eoliennes du projet
Echelle: 1:1500
 -  Eoliennes existantes
 -  Poste de livraison
 -  Voirie à renforcer/créer
 -  Voies temporaires/stockage
 -  Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

B1

Eoliennes du projet

Echelle: 1:1500

Eoliennes existantes

Poste de livraison

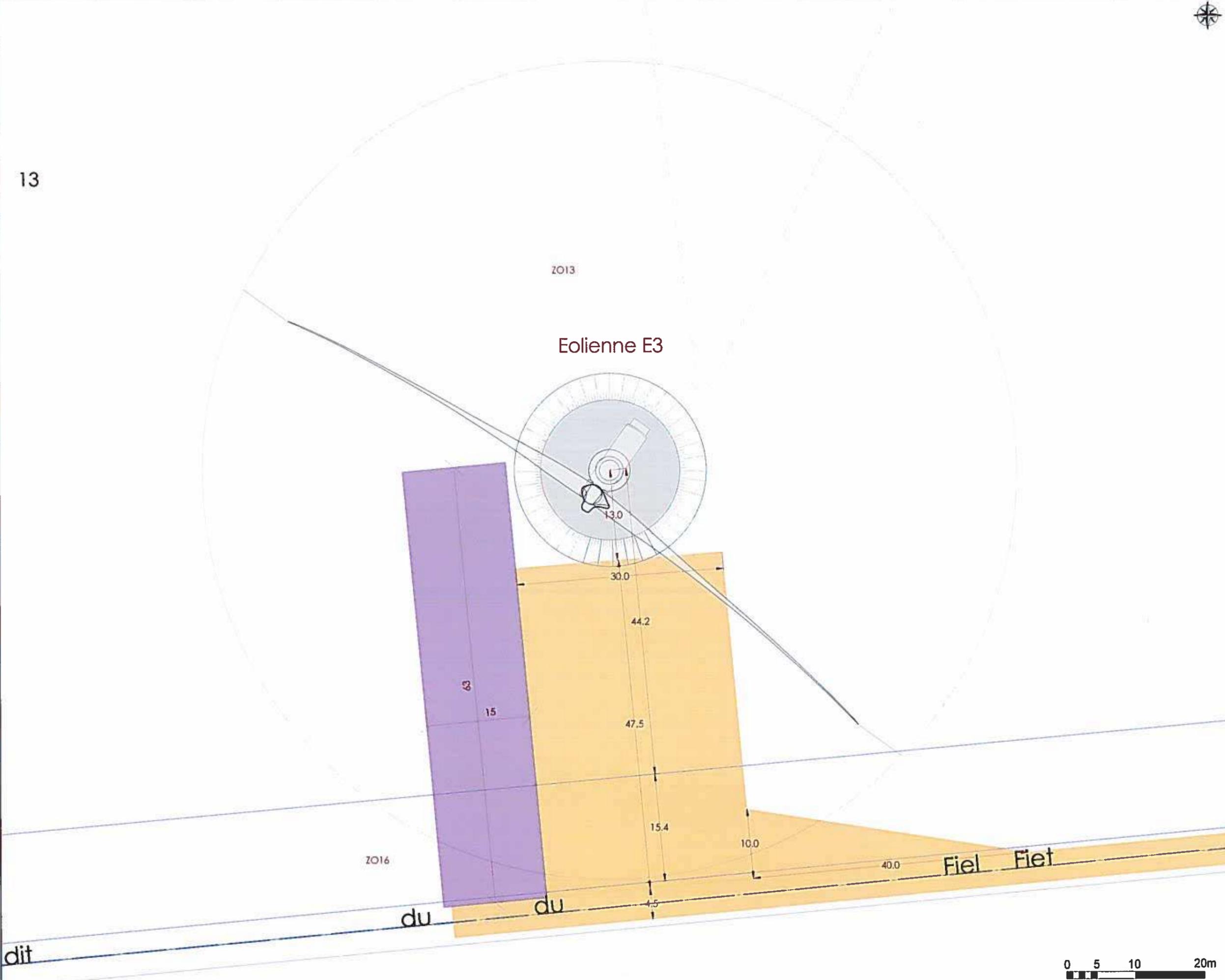
Voirie à renforcer/créer

Voies temporaires/stockage

Raccordement 20kV

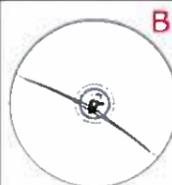


13



AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet
 Echelle: 1:1500



Eoliennes existantes



Poste de livraison



Voirie à renforcer/créer



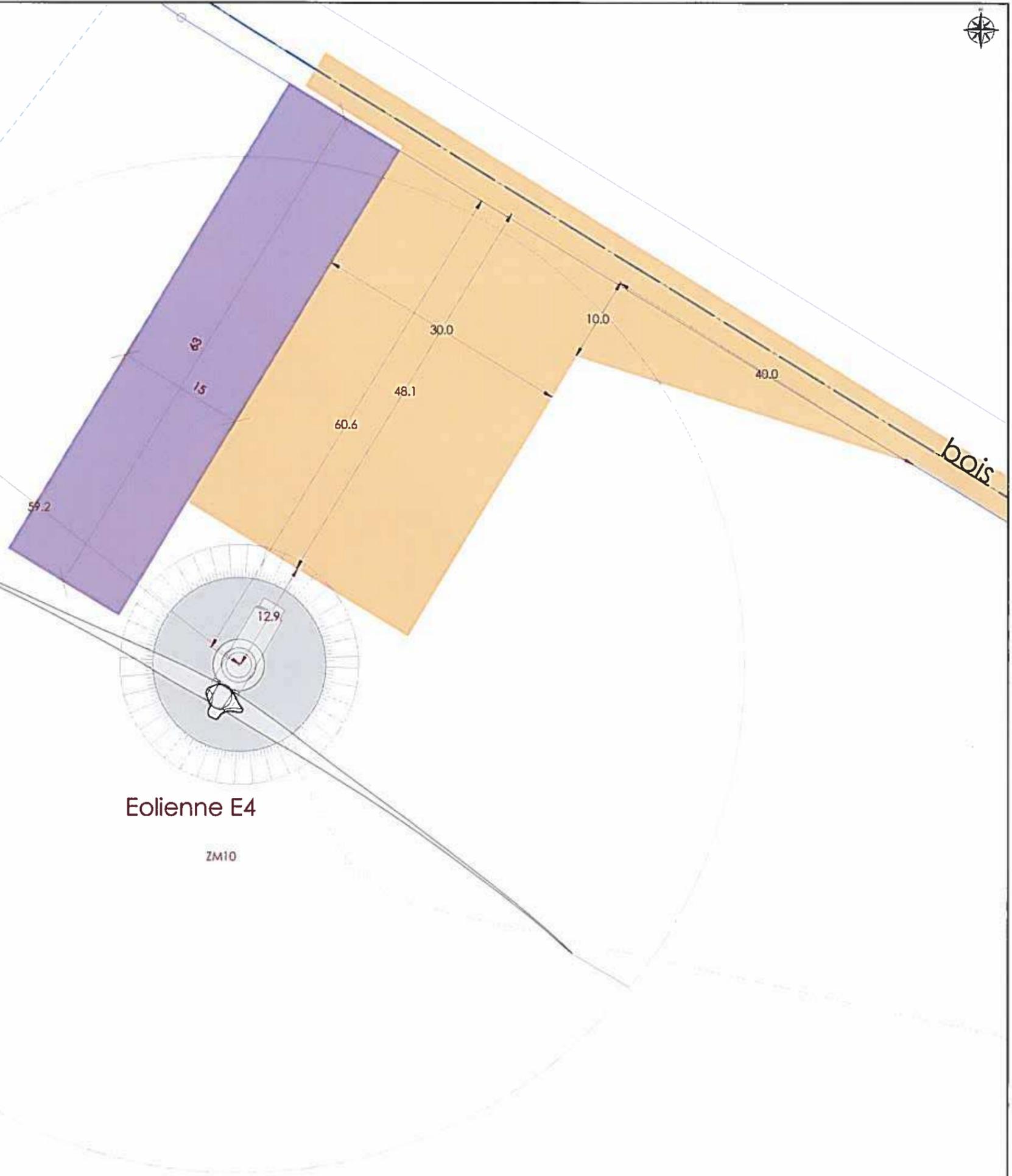
Voies temporaires/stockage



Raccordement 20kV

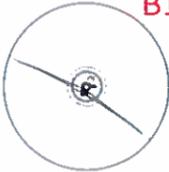


ZM8



AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet

Echelle: 1:1500



Eoliennes existantes



Paste de livraison

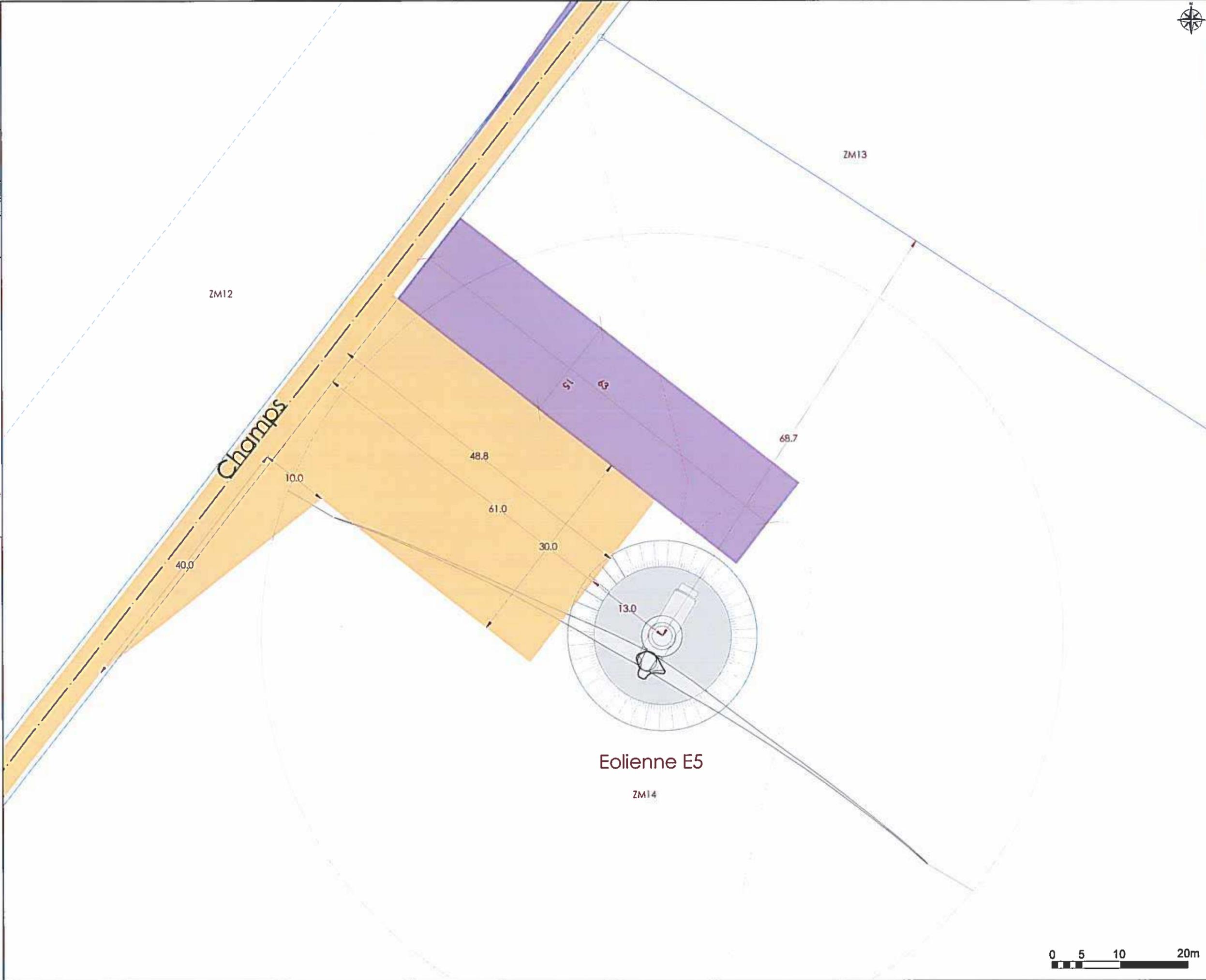


Voie à renforcer/créer



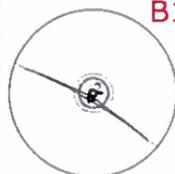
Voies temporaires/stockage

Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet

Echelle: 1:1500



Eoliennes existantes

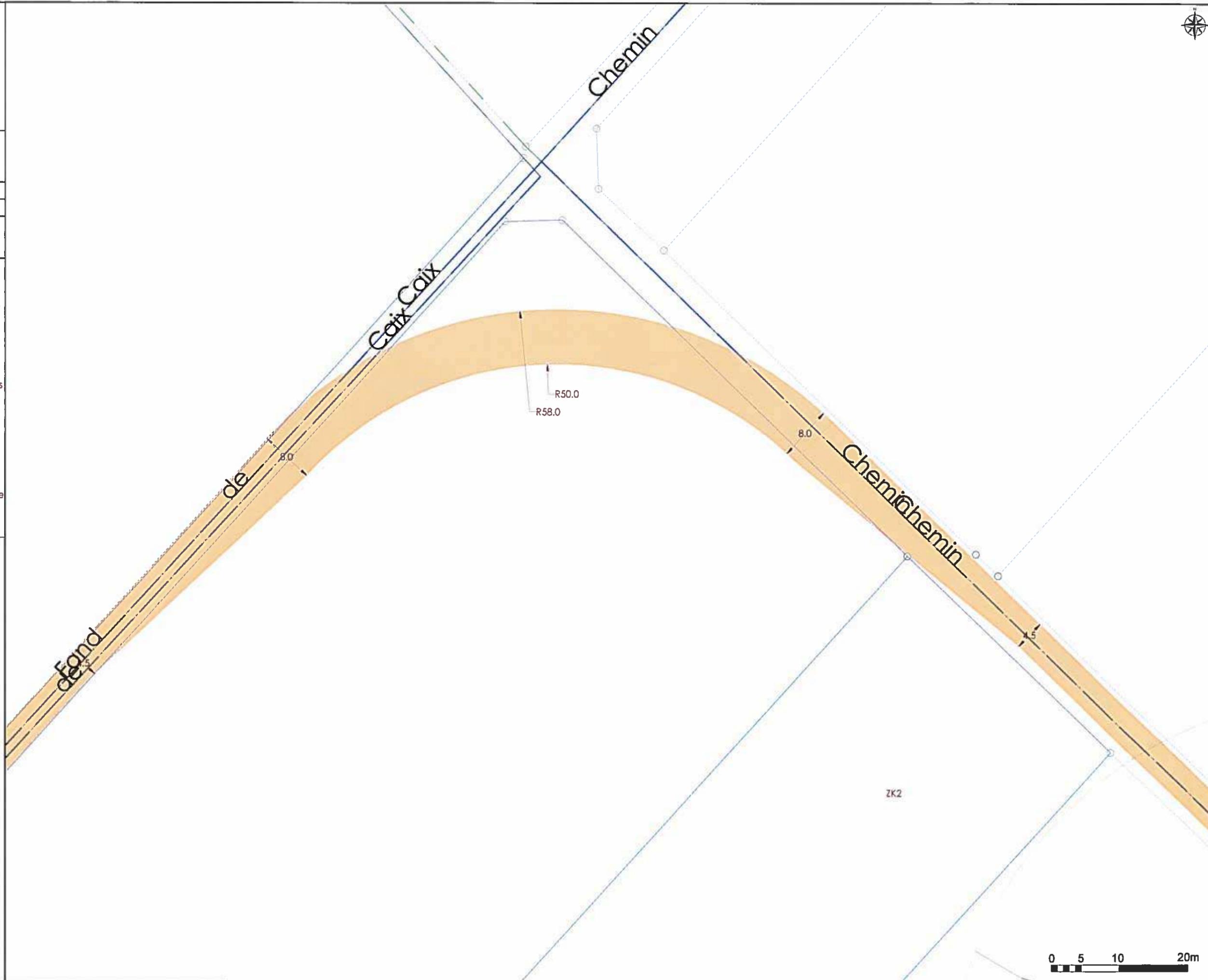


Poste de livraison

Voirie à renforcer/créer

Voies temporaires/stockage

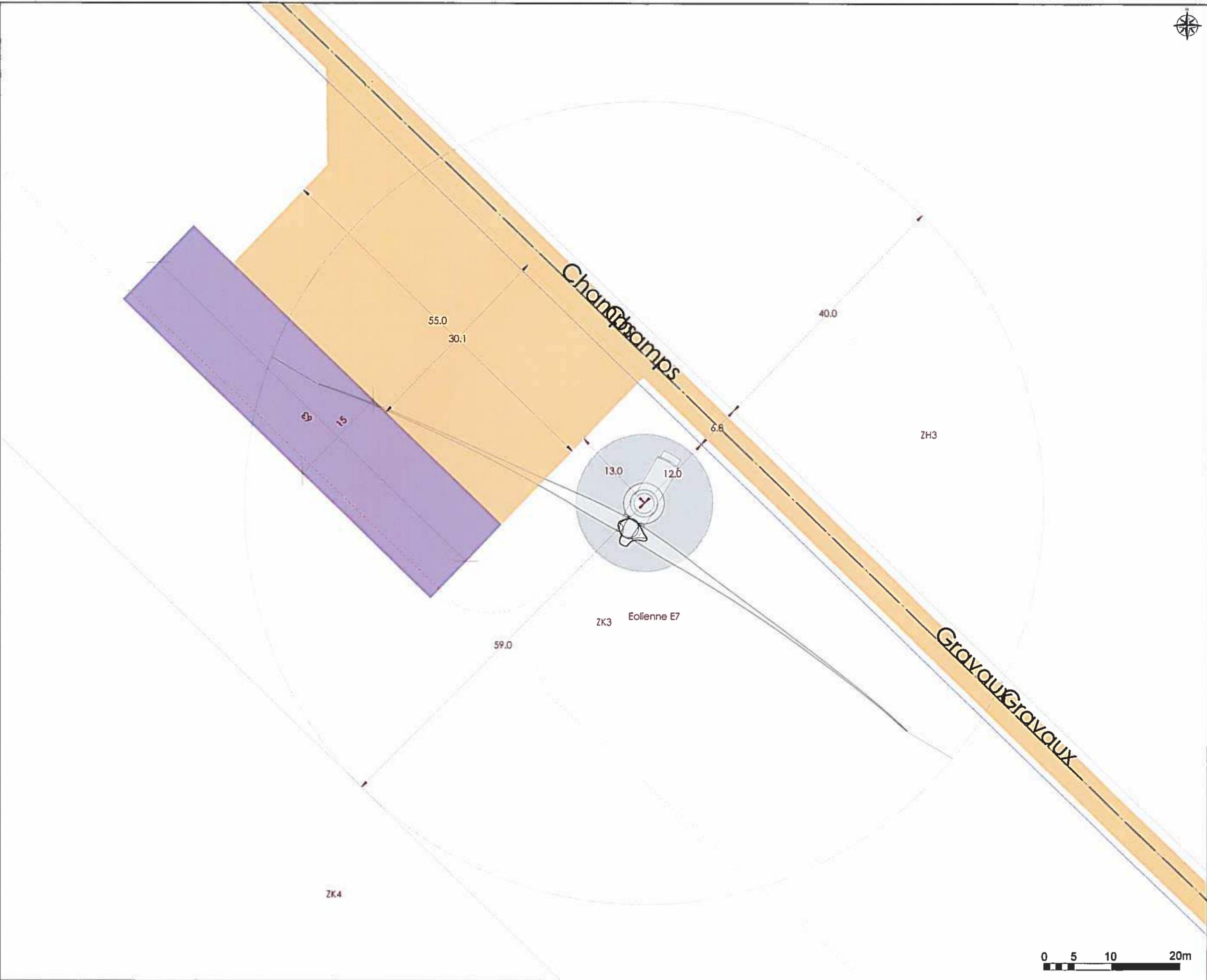
Raccordement 20kV



ZK2

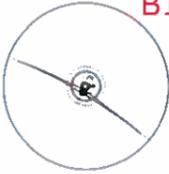
AU 5
Plan d'ensemble

- B1**
- Eoliennes du projet
 - Echelle: 1:1500
 - Eoliennes existantes
 - Poste de livraison
 - Voirie à renforcer/créer
 - Voies temporaires/stockage
 - Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet
 Echelle: 1:1500



Eoliennes existantes



Poste de livraison



Voirie à renforcer/créer



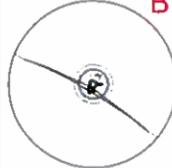
Voies temporaires/stockage

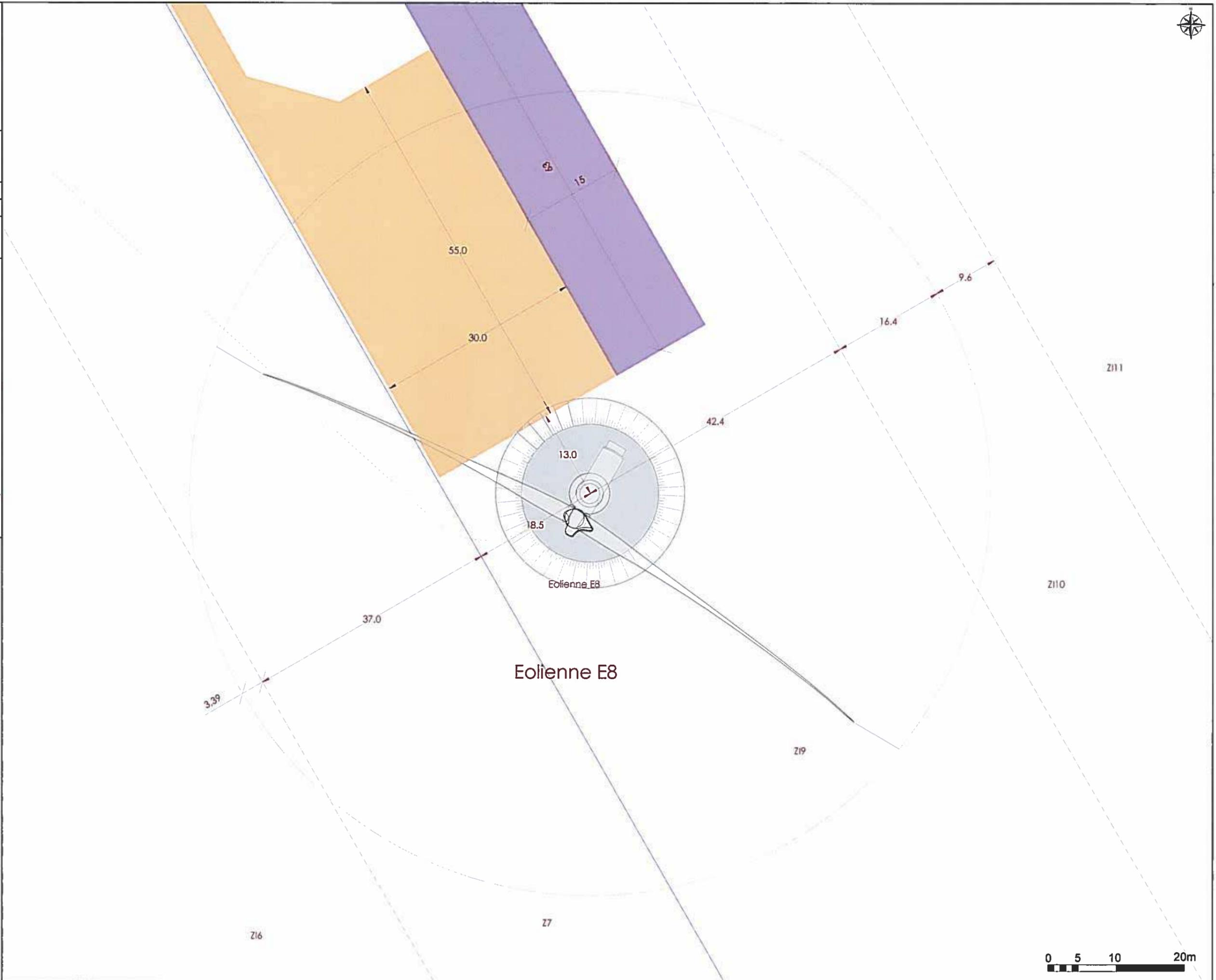


Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

- B1**
-  Eoliennes du projet
Echelle: 1:1500
 -  Eoliennes existantes
 -  Poste de livraison
 -  Voirie à renforcer/créer
 -  Voies temporaires/stockage
 -  Raccordement 20kV



AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet

Echelle: 1:1500



Eoliennes existantes



Poste de livraison



Voirie à renforcer/créer

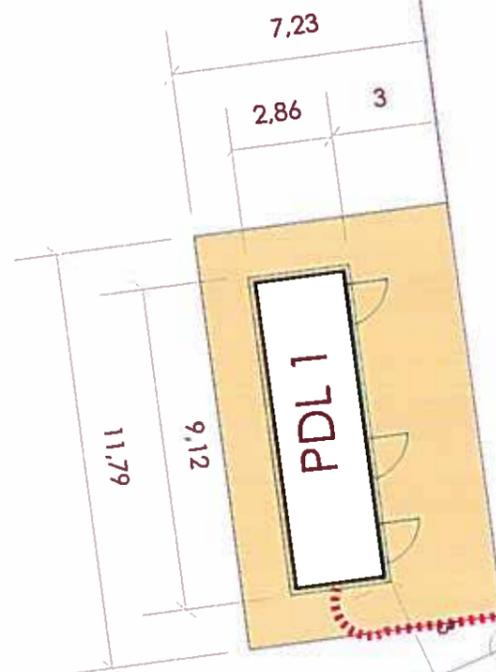


Voies temporaires/stockage

Raccordement 20kV

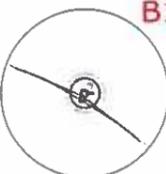


Calvaire



AU 5
Plan d'ensemble

B1



Eoliennes du projet

Echelle: 1:1500



Eoliennes existantes

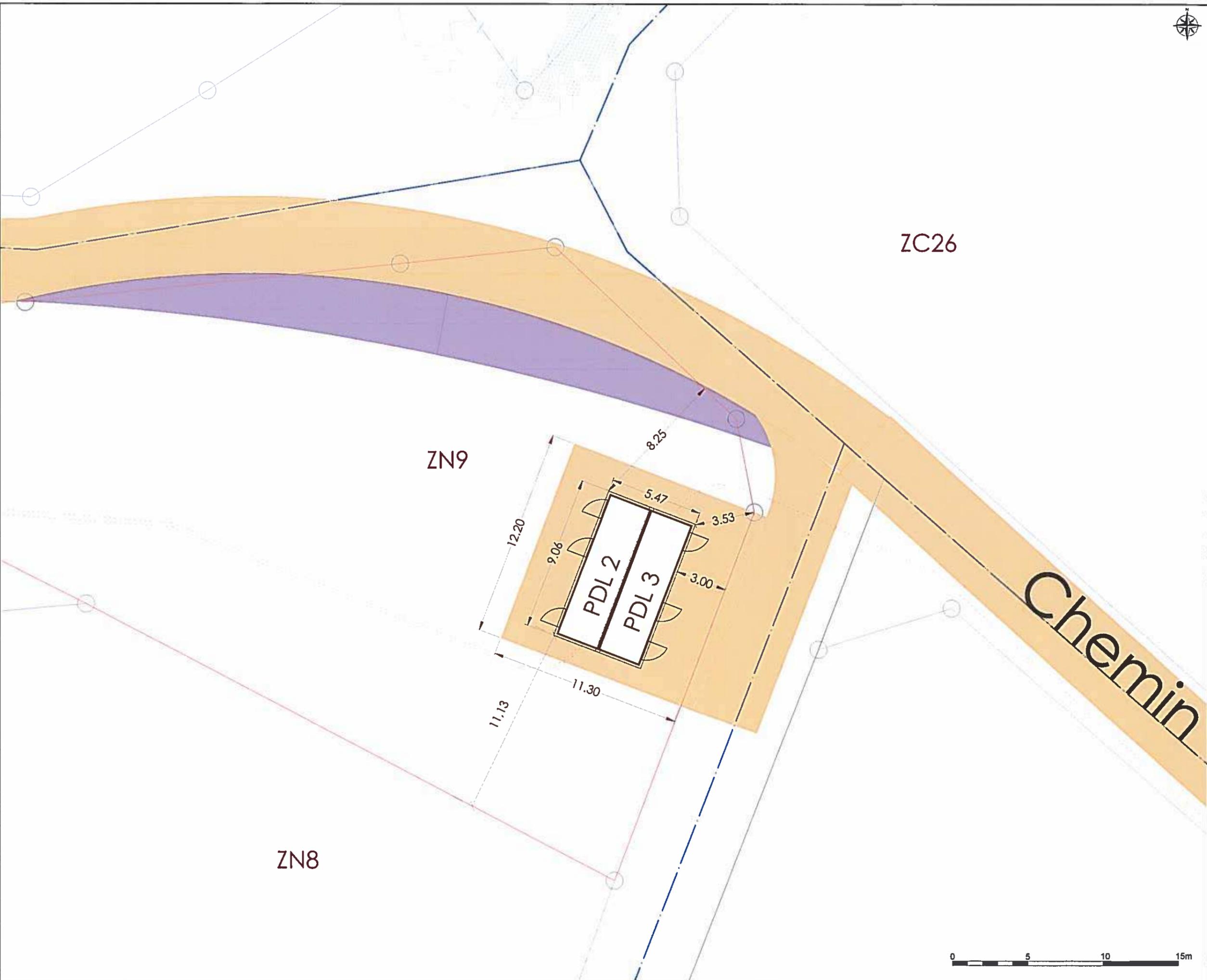


Poste de livraison

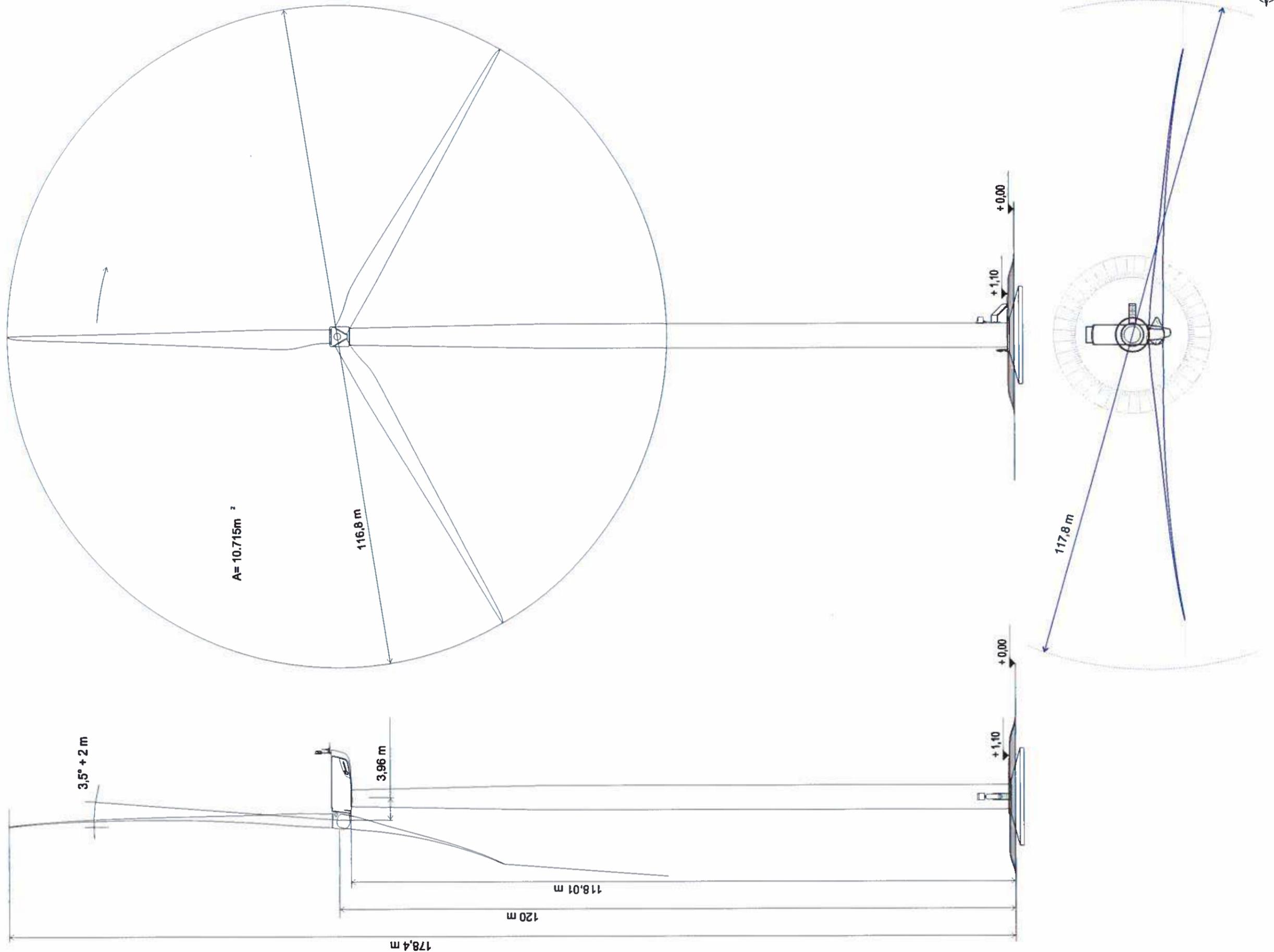
Voirie à renforcer/créer

Voies temporaires/stockage

Raccordement 20kV



AU10.2 - 10.3
Plan de masse
Plan de facades
 Postes de livraison

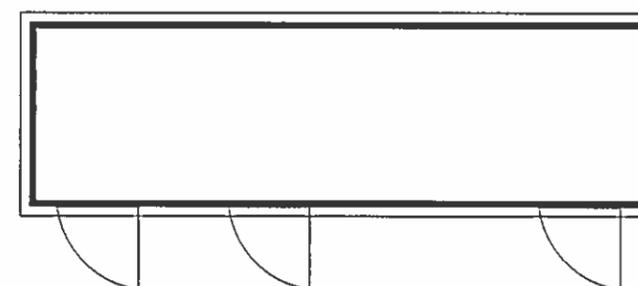
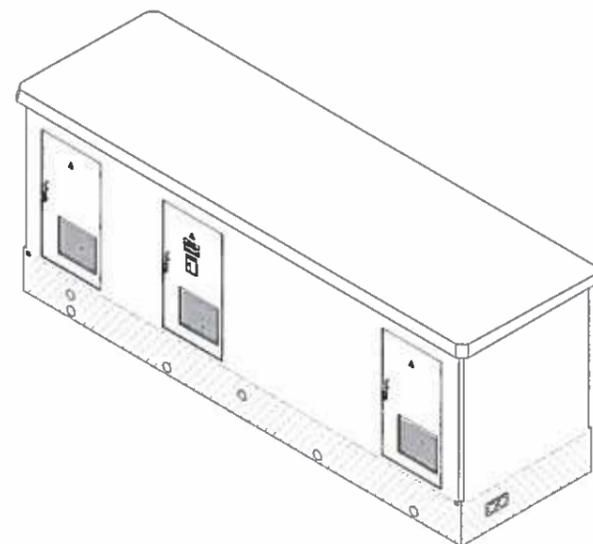
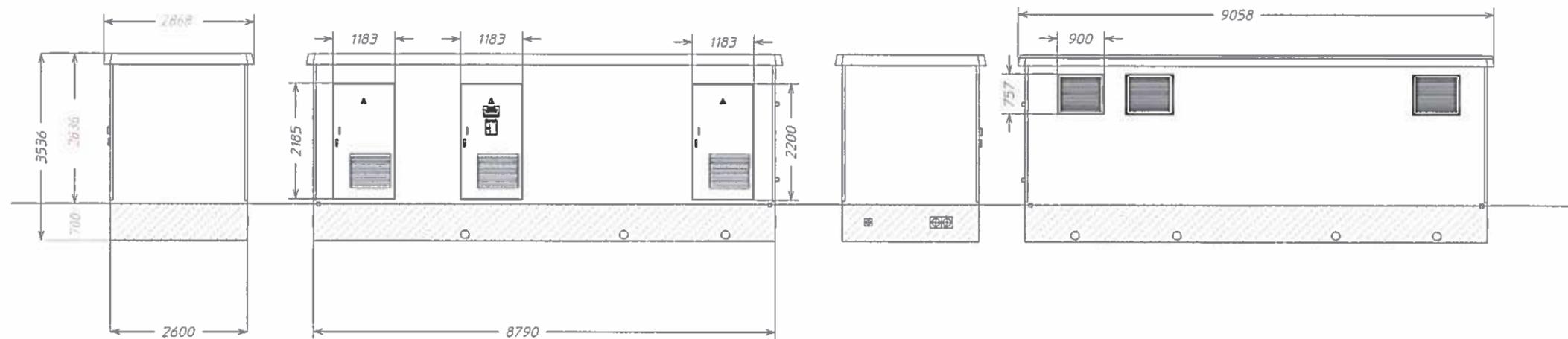




08/04/2016

A3 Echelle: 1:100

AU10.2 - 10.3
Plan de masse
Plan de façades
 Postes de livraison

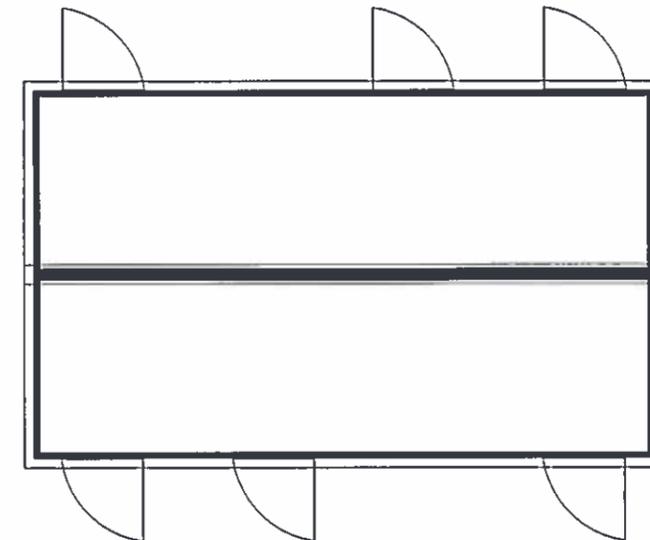
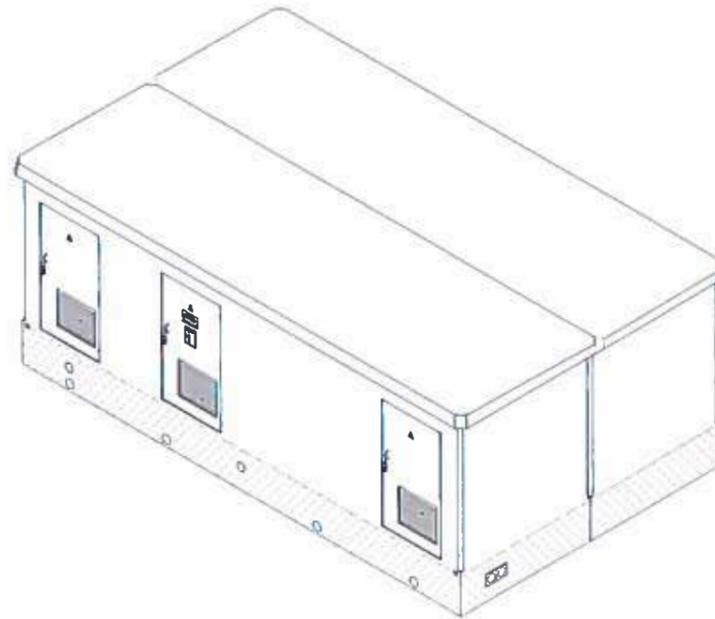
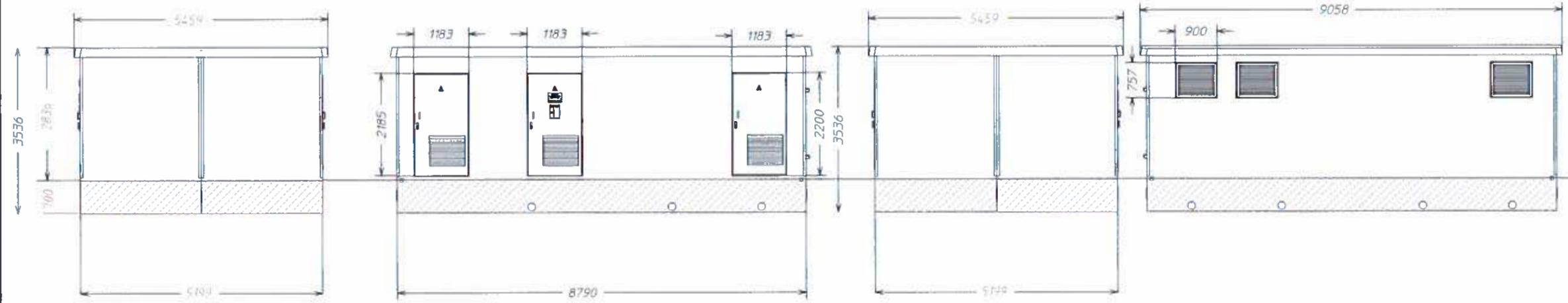


+ 2,84



AU10.2 - 10.3
Plan de masse
Plan de façades
 Postes de livraison

PDLn°2 et n°3



AU 10.5 -10.6 -10.7 : Vue du terrain et de ses abords

NB : de nombreuses vues lointaines du site sont présentées dans l'étude paysagère

localisation : cf également les pièces AU4



AU 10.5 - 10.6 -10.7 : Vue du terrain et de ses abords - Eoliennes
NB : de nombreuses vues lointaines du site sont présentées dans l'étude paysagère
localisation : cf également les pièces AU4





1.1 Avant



1.2 Avant



1.1 Après



1.2 Après



2.1

Avant



Avant



2.1

Après



2.2

Après



2.3

Avant



3

Avant



2.3

Après



3

Après



4

Avant



5

Avant



4

Après



5

Après



6

Avant



7.1

Avant



6

Après



7.1

Après



7.2 Avant



8 Avant

Orfèvre de
M. Jacques DELANOY
Agréé en Architecture
N° 255 A
Ins. au Tableau Régional I.D.F.



7.2 Après



8 Après



9.1 Avant



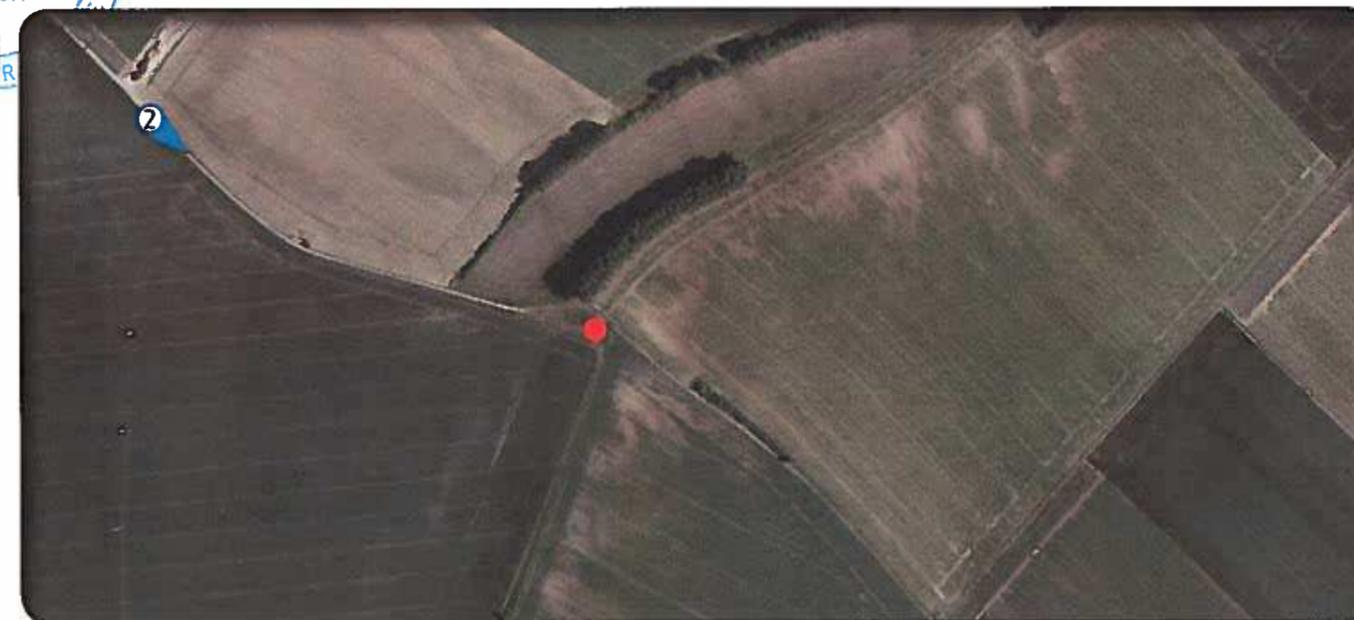
9.2 Avant



9.1 Après



9.2 Après



Ordre de
Jacques DELANOY
Agréé en Architecture
N° 255 A
bleau R



1 Avant



1 Après



2 Avant



2 Après



3 Avant



3 Après

Ordre de
es [EL
es en [EL
Agric en [EL
N° 155 A
Inscrit au
tableau

